

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 3.1

Assemblée du: 2 MARS 2016

Résolution numéro: CA-2016-037

Recommandation STM-5183-10-15-54

D'ADJUGER à l'entreprise « Total Canada Inc. », un contrat de fourniture d'huile de marque Total pour les ponts Texelis des voitures de métro Azur, pour une période de trente-six (36) mois, au montant de 539 086,80 \$, plus les taxes de 80 728,25 \$, pour un montant maximum de 619 815,05 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5183-10-15-54 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 619.815,05 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable MÉTRO

Nom André Poisson

Titre Directeur exécutif

Date : 21 janvier 2016

Signature:

D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin d'une huile de marque Total pour utilisation dans les différentiels de marque « Texelis ». Cette huile est utilisée exclusivement pour les nouvelles voitures de métro Azur.

Les prévisions ont été évaluées par la Division planification opérationnelle de la Direction entretien du matériel roulant, en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 11/01/2016
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5183-10-15-54 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Fourniture d'huile de marque Total pour les ponts Texelis des voitures de métro Azur

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options | <input type="checkbox"/> Autre |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 3

Nombre de soumissions déposées : 3

Annexes jointes

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires | |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |

description:

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 11 novembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 7 décembre 2015.

Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux distributeurs et manufacturiers qui sont en mesure de fournir l'huile de marque Total. Aucune équivalence n'est permise pour des raisons de garantie des ponts Texelis.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Trois (3) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une offre dont deux (2) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Total Canada Inc., est conforme. Les prix sont fermes pour la première année du contrat et une augmentation est permise selon l'IPC région de Montréal pour la 2^e et la 3^e année.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Ce contrat permet de maintenir les activités quotidiennes et d'accroître la performance de la STM (Chantier 4 du développement durable 2020 - optimiser la contribution économique et la performance de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

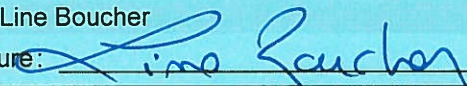
Nom: Gérard Leong

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 27/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5183-10-15-54 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Fourniture d'huile de marque Total pour les ponts Texelis des voitures de métro Azur

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	619.815,05			619.815,05

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ 03 2016 à JJ 03 2019
MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	134.771,70\$	179.695,60 \$	224.619,50\$	539.086,80\$
(B) TPS	6.738,59\$	8.984,78\$	11.230,98\$	26.954,33\$
(C) TVQ	13.443,48\$	17.924,64\$	22.405,80\$	53.773,92\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	154.953,77\$	206.605,02\$	258.256,28\$	619.815,05\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	13.460,32\$	17.947,10\$	22.433,87\$	53.841,29\$
(F) Montant net (D - E)	141.493,45\$	188.657,92\$	235.822,41\$	565.973,76\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5183-10-15-54 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Fourniture d'huile de marque Total pour les ponts Texelis des voitures de métro Azur

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 640 382,07 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 619 815,05 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 20 567,02 \$ (3,21 % favorable).

Aucune comparaison n'est possible entre les prix soumis au présent contrat et des prix payés pour des contrats antérieurs puisqu'il n'existe aucun historique pour ce type d'acquisition, car ce produit est utilisé pour les nouvelles voitures de métro Azur.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 MARS 2014

Article de l'ordre du jour numéro: 3,2

Résolution numéro: CA-2016-038

Recommandation STM-4317-08-12-54

D'AUTORISER la STM, autant personnellement qu'à titre de mandataire de sept (7) autres sociétés de transport en commun, d'exercer les deux (2) options de renouvellement du contrat pour la fourniture de fluide d'échappement diesel DEF-Urée, adjugé à « Recochem Inc. », pour deux (2) périodes de douze (12) mois chacune, du 1^{er} mai 2016 jusqu'au 30 avril 2018, selon le tableau joint à la présente recommandation, le tout pour un montant de 1 131 992,01 \$, plus les taxes de 169 515,80 \$, pour un montant maximum de 1 301 507,81 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4317-08-12-54, de la soumission produite par Recochem Inc et selon les conditions de la convention cadre pour divers achats regroupés 2013 (Resolution CA-2012-365), signée par les neuf (9) sociétés de transport en commun du Québec.

D'approuver pour la STM un montant de 599 223,95 \$, plus les taxes de 89 733,79 \$, pour un montant maximum de 688 957,74 \$.

Voir suite de la présente rubrique « RECOMMANDATION » annexée à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 688.957,74 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable AUTOBUS

Nom Renée Amilcar

Titre Directeur exécutif

Date: 28 janvier 2016

Signature:

D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Pour assurer la continuité de leurs activités, les sociétés de transport participantes ont besoin de fluide d'échappement diesel (FED), pour le fonctionnement de leurs autobus, ainsi que l'optimisation de la performance des moteurs. Le FED est un réactif chimique à base d'urée et une fois injecté dans le flux d'échappement, il permet de réduire les oxydes d'azote.

Dans le cadre des objectifs de globalisation des achats et de réduction des coûts, ce contrat favorise l'économie d'échelle et facilite le processus d'approvisionnement pour les Sociétés participantes. La STM est responsable du processus d'adjudication global, conformément à la convention-cadre, et chaque société de transport est responsable de l'émission de ses commandes, de la gestion des livraisons et des paiements.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par chaque Société participante. Pour la STM, les prévisions de consommation ont été évaluées par la Division planification opérationnelle de la Direction entretien majeur Bus, en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12/01/2016
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Appel d'offres public STM-4317-08-12-54 (Première et deuxième option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de fluide d'échappement diesel DEF-Urée (achats regroupés)

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « RECOMMANDATION »

Voici le tableau pour chacune des sociétés. Le montant maximal total inclut les taxes TPS/TVQ ainsi que la taxe environnementale du Québec :

Adjudicataire	STM	STL	RTL	RTC	STLevis	STTR	STSherbrooke	STO	Total adjudicataire
Recochem Inc.	599 223,95 \$	94 542,17 \$	108 719,29 \$	91 324,20 \$	66 840,79 \$	43 487,72 \$	23 483,37 \$	104 370,52 \$	1 131 992,01 \$
Montant sans taxes	599 223,95 \$	94 542,17 \$	108 719,29 \$	91 324,20 \$	66 840,79 \$	43 487,72 \$	23 483,37 \$	104 370,52 \$	1 131 992,01 \$
TPS (5%)	29 961,20 \$	4 727,11 \$	5 435,96 \$	4 566,21 \$	3 342,04 \$	2 174,38 \$	1 174,17 \$	5 218,53 \$	56 599,60 \$
TVQ (9,975%)	59 772,59 \$	9 430,58 \$	10 844,75 \$	9 109,59 \$	6 667,37 \$	4 337,90 \$	2 342,46 \$	10 410,95 \$	112 916,20 \$
Montant Total avec taxes	688 957,74 \$	108 699,86 \$	125 000,00 \$	105 000,00 \$	76 850,20 \$	50 000,00 \$	27 000,00 \$	120 000,00 \$	1 301 507,81 \$

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4317-08-12-54 (Première et deuxième option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de fluide d'échappement diesel DEF-Urée (achats regroupés)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré
 Renouvellement Sur invitation
 Prolongation Public
 Levée d'options Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : _____

Nombre de soumissions déposées : _____

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description: convention cadre achats regroupés 2013

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O. _____

Date: (jj/mm/an) _____

Comité : S.O. _____

Date: (jj/mm/an) _____

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4317-08-12-54

Résolution : CA-2013-053

Montant autorisé TTI pour la STM : 841 327,95 \$

Montant autorisé TTI pour l'ensemble des Sociétés participantes: 1 623 810,21 \$

Période couverte par l'autorisation : 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2016

Nature de l'autorisation : Contrat de base.

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la première et la deuxième option de renouvellement simultanément.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

La STM utilise la nouvelle technologie de « réduction catalytique sélective » dans ses autobus diesel depuis 2010. Cette technologie nécessite l'utilisation de fluide d'échappement Diesel (DEF), soit l'objet de cet appel d'offres, et permet de se conformer aux normes antipollution 2010 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, en réduisant de 90 % les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et les matières particulaires (MP).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Gérard Leong

Titre : Administrateur de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 27/01/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4317-08-12-54 (Première et deuxième option de renouvellement)

Titre de l'appel d'offres : Fourniture de fluide d'échappement diesel DEF-Urée (achats regroupés)

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Justification de la levée d'option

Il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un appel d'offres public pour les raisons suivantes :

- Le produit provient des États-Unis, la variation du taux de change a augmenté de plus de 35% de février 2013 à janvier 2016;
- Le prix du fournisseur est compétitif versus le prix du marché actuel suivant la variation de l'indice NOLA;
- L'exercice de l'option se fait aux mêmes termes et conditions que le contrat de base.

Considérant les raisons citées ci-dessous, il est donc plus avantageux pour les sociétés d'exercer les deux (2) options de renouvellement simultanément plutôt que de repartir en appel d'offres, car la préparation d'un appel d'offres exposerait les sociétés à une augmentation de prix.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

La STM vise également la réduction de ses matières résiduelles en exigeant du soumissionnaire qu'il reprenne ses contenants vides. Par ailleurs, on responsabilise l'Adjudicataire en lui demandant de répondre à des exigences minimales en cas de déversement dans l'environnement, et se doit de remettre un rapport aux Sociétés concernées incluant les informations suivantes :

- 1) la nature et la quantité du produit;
- 2) la cause du cas de danger;
- 3) les interventions entreprises;
- 4) les contacts établis;
- 5) le mode de gestion des matières contaminées;
- 6) les actions correctives.

Outre les actions visant la protection de l'environnement et la santé des travailleurs, la STM s'assure également que le soumissionnaire détient un Système qualité conforme en regard de la norme ISO 9001 : 2008, Système de management de la qualité. Cela permet de promouvoir la responsabilité du fournisseur sur les produits offerts.

Tous ces critères contribuent à l'atteinte de 2 chantiers du plan de développement durable de la STM:

- Chantier 5 : réduire notre empreinte écologique
- Chantier 6 : limiter nos émissions atmosphériques.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4317-08-12-54 (Première et deuxième option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de fluide d'échappement diesel DEF-Urée (achats regroupés)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	688.957,74			688.957,74

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 05 2016 à 30 04 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	199.741,32\$	299.611,98 \$	99.870,65\$	599.223,95\$
(B) TPS	9.987,07\$	14.980,60\$	4.993,53\$	29.961,20\$
(C) TVQ	19.924,20\$	29.886,30\$	9.962,10\$	59.772,60\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	229.652,58\$	344.478,88\$	114.826,28\$	688.957,74\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	19.949,16\$	29.923,75\$	9.974,58\$	59.847,49\$
(F) Montant net (D - E)	209.703,42\$	314.555,13\$	104.851,70\$	629.110,25\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 MARS 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 3.3

Résolution numéro: CA-2016-039

Recommandation STM-5230-12-15-56

D'ADJUGER à « KONE INC. », un contrat de fourniture de chaînes pour des escaliers mécaniques Orenstein & Koppel, pour une période de trente-six (36) mois, au montant de 1 400 371,44 \$, plus les taxes de 209 705,62 \$, pour un montant maximum de 1 610 077,06 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5230-12-15-56 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 1.610.077,06 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable METRO

Nom André Poisson

Titre Directeur exécutif

Date: 05 Mars 2016

Signature: [Signature]

D.E. responsable

Nom S.O

Titre S.O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: [Signature]

Exposé du besoin

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de diverses pièces de rechange pour assurer l'entretien de ses escaliers mécaniques Orenstein & Koppel du métro de la STM, notamment, les chaînes qui actionnent les marches d'escaliers et permettent un mouvement ascendant ou descendant de celles-ci.

Il est recommandé de s'approvisionner en pièces d'origine Orenstein & Koppel, afin de s'assurer de la compatibilité entre les chaînes et le modèle d'escalier mécanique qui est de marque Orenstein & Koppel.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par le Service aux stations de la Direction entretien des équipements fixes et la Division gestion matière, entreposage et distribution de la Direction de la chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 02/02/2016
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5230-12-15-56 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de chaînes pour des escaliers mécaniques Orenstein & Koppel

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré
 Renouvellement Sur invitation
 Prolongation Public
 Levée d'options Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 4

Nombre de soumissions déposées : 2

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description:

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 7 janvier 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 22 janvier 2016.

Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux fabricants et distributeurs d'escaliers mécaniques de marque Orenstein & Koppel.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Quatre (4) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont déposé une offre. Seule l'entreprise Kone Inc. est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit pas d'options de renouvellement.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Les chaînes résiduelles suivent une procédure qui privilégie une gestion des matières résiduelles selon la hiérarchie des 3RV-E (réduction - réemploi - recyclage - valorisation et élimination). Les chaînes sont nettoyées puis réutilisées ou vendues à des fins de recyclage. L'eau de lavage est récupérée et gérée selon la réglementation environnementale.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Approvisionnement exploitation

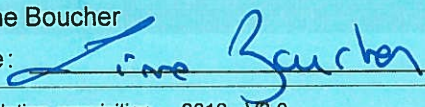
Nom : Lila Yantren

Titre : Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 5/2/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5230-12-15-56 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Fourniture de chaines pour des escaliers mécaniques Orenstein & Koppel

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 2 174 035,36 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 1 610 077,06 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 563 958,30 \$ soit 25,94 % favorable, explicable par l'effet du volume du contrat.

Historique du/des contrat(s) précédent(s)

Aucun historique pour ce type d'acquisition. Les besoins étaient auparavant comblés par des demandes ponctuelles.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Ces actions permettent de réduire l'empreinte écologique de la STM et visent l'atteinte des objectifs prévus au chantier 5 du plan de développement durable.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5230-12-15-56 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de chaînes pour des escaliers mécaniques Orenstein & Koppel

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	72250			
Compte	563310			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.610.077,06			1.610.077,06

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ 03 2016 à JJ 03 2019
MM AAAA MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	388.992,07\$	466.790,48\$	544.588,89\$	1.400.371,44\$
(B) TPS	19.449,60\$	23.339,52\$	27.229,44\$	70.018,56\$
(C) TVQ	38.801,96\$	46.562,35\$	54.322,74\$	139.687,05\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	447.243,63\$	536.692,35\$	626.141,08\$	1.610.077,06\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	38.850,58\$	46.620,70\$	54.390,82\$	139.862,10\$
(F) Montant net (D - E)	408.393,05\$	490.071,65\$	571.750,26\$	1.470.214,96\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

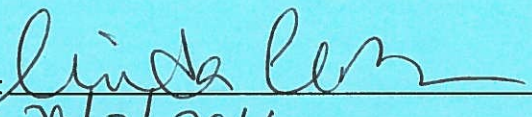
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 3.4

Assemblée du : 2 MARS 2016
Résolution numéro : CA-2016-040

Recommandation STM-4165-12-11-16

D'AUTORISER une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour le contrat de fourniture de faisceaux de radiateur, adjugé à l'entreprise « Radiateurs Montréal inc. », se terminant le 1er février 2017, au montant de 122 871,45 \$, plus les taxes de 18 400,00 \$ pour un montant maximum de 141 271,45 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4165-12-11-16 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Cette enveloppe supplémentaire portera le montant maximum adjugé à l'entreprise « Radiateurs Montréal inc. » à 911 512,96 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 141.271,45 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable BUS

Nom Renée Amilcar

Titre Directrice exécutive

Date : 9 fév 2016

Signature:

D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Afin d'assurer la réparation des radiateurs installés sur les diverses générations d'autobus urbains, la STM fait fabriquer selon spécifications techniques différents faisceaux de radiateur. Les faisceaux faisant l'objet du contrat sont fabriqués à partir de cuivre, de zinc et d'étain.

Les prévisions de consommation ont été évaluées par la division Planification opérationnelle du Réseau des autobus en collaboration avec la division Gestion des matières, entreposage et distribution de la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 2016-01-11
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4165-10-11-16 (augmentation de l'enveloppe budgétaire)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de faisceaux de radiateur

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options | <input checked="" type="checkbox"/> Autre |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires | |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |

description:

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4165-12-11-16

Résolution : CA-2012-007

Date d'adjudication du contrat : Conseil d'administration du 1er février 2012

Montant maximum autorisé TTI : 770 241,51 \$

Période de couverture du contrat : 2 février 2012 au 1er février 2017

Options de renouvellement : 2 périodes de 24 mois chacune

Contexte

L'appel d'offres s'adressait à des fournisseurs en mesure de fabriquer selon spécifications techniques les différents faisceaux de radiateur nécessaires au reconditionnement des radiateurs installés sur les autobus urbains de la STM. Deux fournisseurs se sont procurés les documents d'appel d'offres et un seul soumissionnaire a déposé une soumission; celle-ci était juridiquement et techniquement conforme.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

La STM dispose des faisceaux en fin de vie utile selon le principe des 3RV-E (réduire, réutiliser, recycler, valoriser et éliminer) en les recyclant.

Le radiateur quant à lui est reconditionné. Ces pratiques contribuent à réduire l'empreinte écologique de la STM (Chantier 5 du plan de développement durable de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Gaétane Bélanger

Titre : Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature : 

Date : 8/2/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4165-10-11-16 (augmentation de l'enveloppe budgétaire)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de faisceaux de radiateur

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Justification de l'augmentation de l'enveloppe budgétaire

On constate pour l'un des faisceaux une augmentation de la consommation de plus de 35% par rapport à la quantité initiale estimée; la quantité initiale estimée était de 360 alors qu'en réalité, la consommation sera de 487 faisceaux. Cette augmentation de consommation s'explique par une problématique d'accumulation d'air dans le coin supérieur gauche de l'autobus. L'une des conséquences de l'accumulation d'air est la fissuration du radiateur; d'où la nécessité pour la STM de reconditionner un nombre accru de radiateur ce qui nécessite un plus grand nombre de faisceaux; le faiceau étant un des sous-composants nécessaires au reconditionnement du radiateur. Tous les frais liés au reconditionnement du radiateur ainsi que la dépose et la pose du radiateur sont couverts par la garantie du manufacturier d'autobus.

Écart entre l'enveloppe disponible et l'enveloppe requise

A - Montant requis pour couvrir les besoins (1er décembre 2015 au 1er février 2017) :	259 195,45 \$ (TTI)
B - Montant disponible au contrat (résolution CA-2012-007)	117 921,00 \$ (TTI)
Enveloppe supplémentaire requise (A-B):	141 271,45 \$ (TTI)

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4165-10-11-16 (augmentation de l'enveloppe budgétaire)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de faisceaux de radiateur

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	000000			
Compte	161000			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	141.271,45			141.271,45

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 02 03 2015 à 01 02 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	112.632,16\$	10.239,29\$		122.871,45\$
(B) TPS	5.631,61\$	511,96\$	0,00\$	6.143,57\$
(C) TVQ	11.235,06\$	1.021,37\$	0,00\$	12.256,43\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	129.498,83\$	11.772,62\$	0,00\$	141.271,45\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	11.249,14\$	1.022,65\$	0,00\$	12.271,79\$
(F) Montant net (D - E)	118.249,69\$	10.749,97\$	0,00\$	128.999,66\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 MARS 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 3,5

Résolution numéro: CA-2016-041

Recommandation STM-4789-05-14-54

D'ADJUGER à Cummins Est Du Canada Inc. et Kenworth Canada, des contrats pour de la fourniture de pièces de moteur pour autobus urbain (achat regroupé), pour une durée de trois (3) ans, dans le cadre des achats regroupés de la Société de transport de Montréal (STM), de la Société de transport de Laval (STL), du Réseau de Transport de Longueuil (RTL), du Réseau de Transport de la Capitale (RTC), de la Société de transport de Sherbrooke (STSherbrooke), de la Société de transport de Lévis (STLévis), de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) et de la Société de transport de l'Outaouais (STO).

Pour un montant pour l'ensemble des Sociétés de 67 640 847,19 \$, plus les taxes de 10 129 216,87 \$, pour un montant maximum total de 77 770 064,06 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4789-05-14-54, de la soumission produite par les Adjudicataires et selon les conditions de la convention-cadre (CA 2015-309) pour divers achats regroupés 2016, signée par les neuf (9) sociétés de transport en commun du Québec.

Pour un montant pour la STM de 43 373 321,58 \$, plus les taxes de 6 495 154,91 \$, pour un montant maximum total de 49 868 476,49 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4789-05-14-54 et à la soumission produite par les Adjudicataires.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 49.868.476,49 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable BUS

Nom Renée Amilcar

Titre Directrice exécutive

Date: 9 fév 2016

Signature:

D.E. responsable S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Pour assurer la continuité de leurs activités, les sociétés de transport participantes ont besoin de pièces de rechange pour la réparation et l'entretien des moteurs de marque Cummins pour autobus. Ces pièces sont essentielles pour le maintien des garanties prévues aux contrats d'achats d'autobus.

Dans le cadre des objectifs de globalisation des achats et de réduction des coûts, ce contrat favorise l'économie d'échelle et facilite le processus d'approvisionnement pour les Sociétés participantes. La STM est responsable du processus d'adjudication global, conformément à la convention-cadre, et chaque société de transport est responsable de l'émission de ses commandes, de la gestion des livraisons et des paiements.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par chaque Société participante. Pour la STM, les prévisions ont été évaluées par la Division planification opérationnelle, en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 27/01/2016
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Recommandation »

D'ACCEPTER les mandats à venir de la Société de transport de Laval (STL) et de la Société de transport de l'Outaouais (STO) pour l'augmentation de leurs enveloppes budgétaires pour un montant total de 186 844,33 \$ (STL) et 4 095 954,20 \$ (STO), toutes taxes incluses.

Bloc 1 Pièces de moteur original, générique et divers

Adjudicataires	STM	RTL	STL	RTC	STLÉVIS	STO	STSHER-BROOKE	STSaguenay	STTR	Total par Adjudicataire
Cummins Est du Canada SEC	5 269 924,44 \$	461 040,05 \$	399 181,62 \$	1 079 775,55 \$	52 185,26 \$	896 409,50 \$	174 329,98 \$	195 694,72 \$	26 962,38 \$	8 555 503,50 \$
Kenworth Canada	8 134 707,68 \$	745 877,43 \$	669 796,10 \$	1 462 239,02 \$	86 975,43 \$	263 446,04 \$	214 221,84 \$	226 136,12 \$	43 915,63 \$	12 847 315,29 \$
Montant sans taxes	13 404 632,12 \$	1 206 917,48 \$	1 068 977,72 \$	2 542 014,57 \$	139 160,69 \$	159 855,54 \$	388 551,82 \$	421 830,83 \$	70 878,02 \$	21 402 818,79 \$
Variation taux de change (3 %)	402 138,96 \$	36 207,52 \$	32 069,33 \$	76 260,44 \$	4 174,82 \$	64 795,67 \$	11 656,55 \$	12 654,92 \$	2 126,34 \$	642 084,56 \$
Variation IPPI (10 %)	1 340 463,21 \$	120 691,75 \$	106 897,77 \$	254 201,46 \$	3 916,07 \$	215 985,55 \$	38 855,18 \$	42 183,08 \$	7 087,80 \$	2 140 281,88 \$
Sous-Total	15 147 234,30 \$	1 363 816,75 \$	1 207 944,82 \$	2 872 476,46 \$	157 251,58 \$	2 440 636,76 \$	439 063,56 \$	476 668,84 \$	80 092,16 \$	24 185 185,23 \$
TPS (5 %)	757 361,71 \$	68 190,84 \$	60 397,24 \$	143 623,82 \$	7 862,58 \$	122 031,84 \$	21 953,18 \$	23 833,44 \$	4 004,61 \$	1 209 259,26 \$
TVQ (9,975 %)	1 510 936,62 \$	136 040,72 \$	120 492,50 \$	286 529,53 \$	15 685,84 \$	243 453,52 \$	43 796,59 \$	47 547,72 \$	7 989,19 \$	2 412 472,23 \$
Total avec taxes	17 415 532,63 \$	1 568 048,31 \$	1 388 834,56 \$	3 302 629,81 \$	180 800,00 \$	2 806 122,12 \$	504 813,32 \$	548 050,00 \$	92 085,96 \$	27 806 916,72 \$

Bloc 2 Pièces neuves et reconditionnées avec carcasse

Adjudicataires	STM	RTL	STL	RTC	STLÉVIS	STO	STSHER-BROOKE	STSaguenay	STTR	Total par Adjudicataire
Kenworth Canada	24 978 838,31 \$	1 995 314,78 \$	1 517 844,22 \$	2 183 870,82 \$	240 043,38 \$	5 714 751,44 \$	728 921,03 \$	752 337,46 \$	344 416,56 \$	38 456 338,02 \$
Variation taux de change (3 %)	749 365,15 \$	59 859,44 \$	45 535,33 \$	65 516,12 \$	7 201,30 \$	171 442,54 \$	21 867,63 \$	22 570,12 \$	10 332,50 \$	1 153 690,14 \$
Variation IPPI (10 %)	2 497 883,83 \$	199 531,48 \$	151 784,42 \$	218 387,08 \$	24 004,34 \$	571 475,14 \$	72 892,10 \$	75 233,75 \$	34 441,66 \$	3 845 633,80 \$
Sous-Total	28 226 087,29 \$	2 254 705,70 \$	1 715 163,97 \$	2 467 774,03 \$	271 249,02 \$	6 457 669,13 \$	823 680,77 \$	850 141,34 \$	389 190,72 \$	43 455 661,96 \$
TPS (5 %)	1 411 304,36 \$	112 735,29 \$	85 758,20 \$	123 388,70 \$	13 562,45 \$	322 883,46 \$	41 184,04 \$	42 507,07 \$	19 459,54 \$	2 172 783,10 \$
TVQ (9,975 %)	2 815 552,21 \$	224 906,89 \$	171 087,61 \$	246 160,46 \$	27 057,09 \$	644 152,50 \$	82 162,16 \$	84 801,60 \$	38 821,77 \$	4 334 702,28 \$
Total avec taxes	32 452 943,86 \$	2 592 347,88 \$	1 972 009,77 \$	2 837 323,19 \$	311 868,57 \$	7 424 705,08 \$	947 026,96 \$	977 450,00 \$	447 472,03 \$	49 963 147,34 \$

Total des blocs

Adjudicataires	STM	RTL	STL	RTC	STLÉVIS	STO	STSHER-BROOKE	STSaguenay	STTR	Total par Adjudicataire
Cummins Est du Canada SEC	5 269 924,44 \$	461 040,05 \$	399 181,62 \$	1 079 775,55 \$	52 185,26 \$	896 409,50 \$	174 329,98 \$	195 694,72 \$	26 962,38 \$	8 555 503,50 \$
Kenworth Canada	33 113 545,99 \$	2 741 192,21 \$	2 187 640,32 \$	3 646 109,84 \$	327 018,81 \$	6 978 197,48 \$	943 142,87 \$	978 473,58 \$	388 332,20 \$	51 303 653,31 \$
Montant sans taxes	38 383 470,43 \$	3 202 232,26 \$	2 586 821,94 \$	4 725 885,39 \$	379 204,07 \$	7 874 606,98 \$	1 117 472,85 \$	1 174 168,30 \$	415 294,58 \$	59 859 156,81 \$
Variation taux de change (3 %)	1 151 504,11 \$	96 066,97 \$	77 604,66 \$	141 776,56 \$	11 376,12 \$	236 238,21 \$	33 524,19 \$	35 225,05 \$	12 458,84 \$	1 795 774,70 \$
Variation IPPI (10 %)	3 838 347,04 \$	320 223,23 \$	258 682,19 \$	472 588,54 \$	37 920,41 \$	787 460,70 \$	111 747,29 \$	117 416,83 \$	41 529,46 \$	5 985 915,68 \$
Sous-Total	43 373 321,58 \$	3 618 522,46 \$	2 923 108,79 \$	5 340 250,49 \$	428 500,60 \$	8 898 305,89 \$	1 262 744,33 \$	1 326 810,18 \$	469 282,87 \$	67 640 847,19 \$
TPS (5 %)	2 168 666,08 \$	180 926,12 \$	146 155,44 \$	267 012,52 \$	21 425,03 \$	444 915,29 \$	63 137,22 \$	66 340,51 \$	23 464,14 \$	3 382 042,36 \$
TVQ (9,975 %)	4 326 488,83 \$	360 947,62 \$	291 580,10 \$	532 689,99 \$	42 742,93 \$	887 606,01 \$	125 958,75 \$	132 349,32 \$	46 810,97 \$	6 747 174,51 \$
Total avec taxes	49 868 476,49 \$	4 160 396,20 \$	3 360 844,33 \$	6 139 953,00 \$	492 668,57 \$	10 230 827,20 \$	1 451 840,29 \$	1 525 500,00 \$	539 557,99 \$	77 770 064,06 \$

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Développement durable »

Par ailleurs, les carcasses des pièces sont retournées aux fournisseurs à des fins de réutilisation ou recyclage. Cette pratique contribue à réduire l'empreinte écologique de la STM et respecte le principe de la hiérarchie des 3RV-E (réduire, réutiliser, recycler, valoriser et éliminer) qui s'inscrit dans une démarche d'approvisionnement responsable (Chantier 5 - réduire son empreinte écologique). Finalement ce contrat permet de maintenir les activités quotidiennes et d'accroître la performance de la STM (Chantier 4 – optimiser la contribution économique et la performance de la STM).

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4789-05-14-54 (Adjudication)
Fourniture de pièces de moteur pour autobus urbains (achat regroupé)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré
 Renouvellement Sur invitation
 Prolongation Public
 Levée d'options Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 5

Nombre de soumissions déposées : 2

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description: Présentation Nouveau contrat pièces moteur

Cheminement décisionnel

Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : _____ Date: (jj/mm/an)

Comité : _____ Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 2 octobre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 21 décembre 2015.

Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux distributeurs de pièces de moteur de marque Cummins pour autobus. Le manufacturier ainsi que plusieurs distributeurs pouvaient soumissionner à cet appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Cinq (5) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont déposé une offre et les deux (2) sont conformes. Les plus bas soumissionnaires pour le premier bloc, soit Cummins Est Du Canada SEC et Kenworth Canada, sont conformes. Le plus bas soumissionnaire pour le deuxième bloc, soit Kenworth Canada, est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat. Deux augmentations sont permises en cours de contrat:

- L'indice des prix des produits industriels (IPPI) selon un vecteur déterminé, pour un maximum de cinq (5) pour cent pour la deuxième année et cinq (5) pour cent pour la troisième année.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Un tel regroupement permet, d'une part, de regrouper les besoins, et, d'autre part, d'obtenir un meilleur coût d'acquisition permettant de réduire les coûts totaux de propriété (Chantier 7, s'approvisionner de manière responsable du plan de développement durable 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

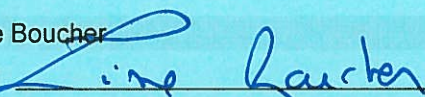
Nom: Julie Gallant

Titre: Administrateur de contrats

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 8/2/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-4789-05-14-54 (Adjudication)
Fourniture de pièces de moteur pour autobus urbains (achat regroupé)

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

- La variation du taux de change entre le dollar Canadien et le dollar Américain. Une augmentation ou une diminution est possible deux (2) fois par année.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé :

- Pour le bloc 1 : d'adjuger au soumissionnaire conforme ayant offert le plus bas prix unitaire par item.
- Pour le bloc 2 : d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme en fonction du prix total offert.

L'estimation

Pour la STM, le total de l'estimation de contrôle pour ces contrats était de 52 487 966,47 \$ toutes taxes incluses. Toutefois, sur les 1 133 items au bordereau des prix, la STM a retiré 97 items. L'estimation de contrôle, aux fins d'analyse de l'écart, qui ne tient pas compte des items retirés, est de 50 809 554,94 \$ toutes taxes incluses. Le prix total soumis, de 49 868 476,49 \$ toutes taxes incluses, est donc inférieur de 941 078,45 \$ (1,85 % favorable) par rapport à l'estimation de contrôle.

Le prix des contrats représente un écart défavorable de 3,11 % par rapport au dernier prix payé par la STM.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication

Contrat : STM-3165-01-06-20

Résolution : CA-2006-086

Date d'octroi du contrat : Conseil d'administration du 5 avril 2006

Montant maximum autorisé TTI : 18 600 000,00 \$

Période de couverture du contrat : 1^{er} mai 2006 au 30 avril 2016

Résolution : CA-2013-144

Date d'octroi du contrat : Conseil d'administration du 5 juin 2013

Montant maximum autorisé TTI : 15 108 871,28 \$

Période de couverture du contrat : 1^{er} mai 2006 au 30 avril 2016

Pour un montant total de 33 708 871,28 \$

Résolution : CA-2015-309

Date d'octroi du contrat : Conseil d'administration du 2 décembre 2015

Montant maximum autorisé TTI : 4 044 827,62 \$

Période de couverture du contrat : 1^{er} mai 2006 au 30 avril 2016

Pour un montant total de 37 753 798,90 \$.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4789-05-14-54 (Adjudication)
Fourniture de pièces de moteur pour autobus urbains (achat regroupé)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	49.868.476,49			49.868.476,49

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 05 2016 à 30 04 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	9.638.515,90\$	14.457.773,84 \$	19.277.031,84\$	43.373.321,58\$
(B) TPS	481.925,80\$	722.888,69\$	963.851,59\$	2.168.666,08\$
(C) TVQ	961.441,96\$	1.442.162,94\$	1.922.883,93\$	4.326.488,83\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	11.081.883,66\$	16.622.825,47\$	22.163.767,36\$	49.868.476,49\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	962.646,78\$	1.443.970,16\$	1.925.293,56\$	4.331.910,50\$
(F) Montant net (D - E)	10.119.236,88\$	15.178.855,31\$	20.238.473,80\$	45.536.565,99\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 3.6

Assemblée du : 2 MARS 2016

Résolution numéro : CA-2016-042

Recommandation STM-5191-11-15-02

D'ADJUGER aux entreprises mentionnées plus bas, et selon les montants maximums ci-après, quatre (4) contrats pour l'acquisition de plateformes et nacelles élévatrices:

- Location Hewitt, une (1) nacelle élévatrice au montant de 68 675,00 \$ sans taxes
- Hertz Location Équipement, six (6) nacelles élévatrices et cinq (5) plateformes au montant de 476 649,92 \$ sans taxes
- Accès Location Équipement, une (1) plateformes au montant de 21 364,00 \$ sans taxes
- United Rentals, trois (3) plateformes au montant de 66 960,00 \$ sans taxes

Au montant de 633 648,92 \$ plus les taxes de 94 888,93 \$, pour un montant maximum de 728 537,85 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5191-11-15-02 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 728.537,85 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable ING, INFRA. ET PROJETS MAJEURS.

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date : 2016/02/10

Signature :

D.E. responsable BUS

Nom Renée Amilcar

Titre Directrice exécutive

Date : 10 fév 2016

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

L'objectif de ces acquisitions est le maintien des actifs en matière d'équipements véhiculaires. Il s'agit uniquement de plateformes et nacelles élévatrices.

Division gestion du parc: la présente recommandation vise l'acquisition de douze (12) équipements de levage à être remplacés. Ces acquisitions sont requises dans le cadre du plan de remplacement et additions 2012-2016 des véhicules de service. Six (6) plateformes et six (6) nacelles élévatrices serviront au remplacement d'équipements lesquels, ayant dépassés leur durée de vie et demandant d'importants coûts d'entretien, exposent la STM à des difficultés quant à l'obtention de pièces de rechange.

Direction entretien des infrastructures: la présente recommandation vise l'acquisition de quatre (4) nouveaux équipements de levage en addition au parc actuel pour fins d'entretien des infrastructures en hauteur (bâtiments et équipements de production), soit trois (3) plateformes et une (1) nacelle élévatrice. Ces équipements serviront à éviter les nombreuses locations qui sont présentement effectuées dans le cadre des entretiens planifiés, des réparations et des projets d'entretien majeur des infrastructures.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 01/02/2016
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5191-11-15-02 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de plateformes et nacelles élévatrices pour la STM.

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré
 Renouvellement Sur invitation
 Prolongation Public
 Levée d'options Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 9

Nombre de soumissions déposées : 6

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description:

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 7 décembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 12 janvier 2016.

Le marché

L'appel d'offres était destiné à des distributeurs spécialisés dans la vente de plateformes et nacelles élévatrices.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Neuf (9) entreprises se sont procurées les documents d'appel d'offres et six (6) d'entre elles ont déposé une offre conforme. Les plus bas soumissionnaires conformes sont les suivants :

- Bloc 1, 3, 4 et 7 : Hertz Location Équipement
- Bloc 2 : Location Hewitt
- Bloc 5: United Rentals
- Bloc 6: Accès Location d'équipement

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Les plateformes et nacelles élévatrices acquises sont électriques et respectent les normes de santé sécurité au travail. Par conséquent, cette acquisition s'inscrit dans la démarche d'approvisionnement responsable de la STM et contribue à atteindre les objectifs liés à quatre (4) chantiers du plan de développement durable de la STM soit:

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

 Division approvisionnement exploitation

Nom: Sonia Thibodeau

Titre : Administrateur de contrats

Service :

 Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 9/2/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5191-11-15-02 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de plateformes et nacelles élévatrices pour la STM.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

La définition des besoins a été évalués par la Division gestion du parc de la Direction entretien centre de transport ainsi que la Direction entretien des infrastructures en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le ou les contrats à un, ou plusieurs soumissionnaires, soit le plus bas soumissionnaire conforme sur le prix total offert par bloc, incluant les options et l'escompte de paiement, et ce, conformément au document d'appel d'offres STM-5191-11-15-02 .

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 817 800,00 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 728 537,85 \$ toutes taxes incluses, est donc inférieur de 89 262,15 \$ (10,9 % favorable). Cet écart s'explique par une forte compétition en raison du volume des équipements de levage impliqué dans le cadre de cet appel d'offres.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5191-11-15-02 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de plateformes et nacelles élévatrices pour la STM.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150	Multiples		
Ordre interne	200012			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt		R-140		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	147.856,95	580.680,90		728.537,85

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 04 2016 à 30 06 2016
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	633.648,92\$			633.648,92\$
(B) TPS	31.682,45\$	0,00\$	0,00\$	31.682,45\$
(C) TVQ	63.206,48\$	0,00\$	0,00\$	63.206,48\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	728.537,85\$	0,00\$	0,00\$	728.537,85\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	63.285,69\$	0,00\$	0,00\$	63.285,69\$
(F) Montant net (D - E)	665.252,16\$	0,00\$	0,00\$	665.252,16\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Concernant le remplacement des six (6) plateformes et six (6) nacelles élévatrices, suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 85 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL (Société de financement des infrastructures locales du Québec). La Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 11 mars 2013 (Règlement d'emprunt R-140).

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 1/3/2014

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Appel d'offres STM-5191-11-15-02 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de plateformes et nacelles élévatrices pour la STM.

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Chantier 5 : Réduire notre empreinte écologique

Chantier 6 : Limiter nos émissions atmosphériques

Chantier 7 : S'approvisionner de manière responsable

Chantier 8 : Agir en employeur responsable (respect des normes SST)

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Concernant l'acquisition de quatre (4) nouveaux équipements de levage, suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements, ces acquisitions ont été ciblées pour une subvention à 85 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL (Société de financement des infrastructures locales du Québec). Une demande de révision de la subvention actuelle du programme de remplacement et d'ajout des véhicules de service 2012-2016 sera envoyée au MTQ prochainement afin d'y intégrer ces équipements ».

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 4.1

Assemblée du : 2 MARS 2016
Résolution numéro : CA-2016-043

Recommandation STM-5232-12-15-33

D'AUTORISER, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation finale du Ministère des Transports du Québec (MTQ), l'octroi d'un contrat auprès de la "Ville de Montréal" pour l'acquisition, l'installation et la programmation des feux prioritaires et le remplacement des contrôleurs, pour la période du 7 mars 2016 au 31 décembre 2018, pour un montant forfaitaire de 3 507 800,00 \$ exempt de taxes (ce contrat n'est pas assujéti à la TPS et à la TVQ), le tout conformément aux termes et conditions du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 3.507.800,00 \$ -

D.E. responsable PLANIFICATION, FINANCES ET CTRL

Nom Linda Lebrun

Titre Trésorier et Directeur exécutif

Date : 5/2/2016

Signature:

D.E. responsable S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

Dans le cadre de la mise en place du programme MPB, la STM et la Ville de Montréal prévoient mettre en place des Mesures Préférentielles pour Bus (MPB) sur 375 km de voie. Les MPB comprennent des voies réservées, mais également des feux prioritaires pour bus aux feux de circulation sur près de 1 000 intersections. Les feux prioritaires comprennent des feux chandelles en temps fixe dans une première phase et une détection en temps réel permettant d'allonger le feu vert dans une deuxième phase.

Ces mesures comprennent la mise en place de feux prioritaires pour bus (feux chandelles) et le remplacement des contrôleurs de feux de circulation lorsque ceux-ci ne peuvent accepter les systèmes de priorité pour bus.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Planification et développement des réseaux.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 18/01/2016
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5232-12-15-33 Octroi

Titre: Acquisition, installation et programmation des feux prioritaires et remplacement des contrôleurs

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré
 Renouvellement Sur invitation
 Prolongation Public
 Levée d'options Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres: S/O

Nombre de soumissions déposées: S/O

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description: Tableau détaillant les quantités et les coûts

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Gestion de portefeuille de projets

Date: (jj/mm/an) 07 02 2013

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Territoire Ville de Montréal : La STM est responsable du projet MPB. Toutefois, la Ville de Montréal possède l'expertise et elle est responsable de tous les travaux effectués sur les équipements et les systèmes aux intersections. C'est pourquoi elle doit analyser, programmer et installer elle-même les différents équipements reliés à la mise en place de feux chandeliers, de même que les contrôleurs de feu de circulation lorsque ceux-ci ne sont pas compatibles avec les priorités aux feux de circulation. De plus, afin de respecter les standards de la Ville de Montréal, de s'assurer de l'uniformité des équipements et d'obtenir des prix compétitifs, étant donné qu'elle bénéficie de prix concurrentiels avec des économies d'échelle, il est avantageux pour la STM d'acheter et de faire installer ces équipements auprès de la Ville de Montréal. À cet effet, nous nous sommes entendus avec la Ville de Montréal sur un montant forfaitaire qui inclut les fournitures des équipements, la programmation et l'installation par la Ville.

Villes liées : Dans le cas des axes MPB situés sur le territoire des villes liées, il est proposé d'acheter également les contrôleurs auprès de la Ville de Montréal. En plus des économies réalisées précédemment, nous nous assurons d'avoir une standardisation de l'ensemble des contrôleurs MPB sur l'ensemble du territoire de la STM, évitant ainsi d'éventuelles problématiques de compatibilité avec les équipements de détection bus à venir. Nous avons également une entente avec la Ville de Montréal qui nous fournira les contrôleurs à un prix avantageux sans installation. Ces contrôleurs seront programmés et installés par un entrepreneur qui sera mis sous contrat via un appel d'offres de la STM.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

L'implantation de mesures préférentielles pour autobus contribue à l'atteinte des objectifs de trois chantiers du plan de développement durable 2020 de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT - PROJETS ET CONSTRUCTION

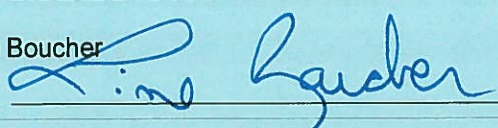
Nom: Chan-Thavy Hor

Titre : Administratrice de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 3/2/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5232-12-15-33 Octroi

Titre: Acquisition, installation et programmation des feux prioritaires et remplacement des contrôleurs

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

La Ville de Montréal possède un contrat pour l'acquisition d'une grande quantité de contrôleurs et de feux chandelle, ce qui lui permet de bénéficier d'économies d'échelle. La ville de Montréal nous vend au même prix que le dernier contrat STM-4275-06-12-18, résolution CA-2012-197 malgré l'inflation depuis 2012.

De plus, afin de respecter les standards de la Ville de Montréal et de s'assurer de l'uniformité des équipements il est important d'acquiescer les modèles sous contrat avec la Ville de Montréal.

De plus, les feux chandelles seront, pour leur part, fournis et installés par l'entrepreneur qui sera engagé par la STM.

Le tableau en annexe présente en détail les quantités nécessaires en matière de feux prioritaires et de contrôleurs, ainsi que la répartition des coûts.

L'octroi de ce contrat est conforme à l'alinéa 2 de l'article 101.1 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L.R.Q.c.S-30.01), permettant une entente de gré à gré.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement

Historique du contrat précédent:

Contrat : STM-4275-06-12-18

Nature de l'autorisation: Contrat de base

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Suite de Démarche et conclusion:

Historique du contrat précédent:

Résolution : CA-2012-197

Montant autorisé TTI (avec contingence) : 1 585 100,00 \$

Période couverture par l'autorisation: du 01 juillet 2012 au 31 décembre 2012

Adjudicataire: Ville de Montréal

Suite de Développement durable:

Chantier 1 : bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif; l'accroissement de la satisfaction de la clientèle et l'achalandage.

Chantier 3 : contribuer à la planification du territoire.

Chantier 5 : réduire notre empreinte écologique; les 375 km de MPB permettront à la STM de réduire ses GES d'environ 4 400 tonnes par an pour le même service.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5232-12-15-33 Octroi
Titre: Acquisition, installation et programmation des feux prioritaires et remplacement des contrôleurs

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	567140	547150	voir annexe	
Ordre interne	400230	400230	voir annexe	
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-015-2 (CA-113)	R-015-2 (CA-113)	R-015-2 (CA-113)	
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	90.000,00	150.000,00	3.267.800,00	3.507.800,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 07 03 2016 à 31 12 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	1.272.900,00\$	1.570.000,00 \$	664.900,00\$	3.507.800,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	1.272.900,00\$	1.570.000,00\$	664.900,00\$	3.507.800,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	1.272.900,00\$	1.570.000,00\$	664.900,00\$	3.507.800,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par la Division Soutien exploitation et projets de la Direction Budget et Investissement, le Programme MPB a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme d'aide en vigueur qui prévoit une subvention à la hauteur de 100% des dépenses admissibles. Cette qualification devra être confirmée par le MTQ. Les demandes de subvention des axes suivants (Acadie, Cavendish, Côte-Saint-Luc, Des Sources, Grenet, Lacordaire, Sherbrooke centre-ville, Sherbrooke Ouest, Sauvé/Côte-Vertu (2) et Viau) ont déjà été acceptées par le MTQ pour l'achat et l'installation de ces matériaux. Pour les axes Notre-Dame Est, Bélanger, Hymus-Henri-Bourassa et Saint-Jean, les demandes de subvention seront déposées d'ici mars 2016.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 4.2

Assemblée du : 2 MARS 2016

Résolution numéro : CA-2016-044

Recommandation STM-5122-08-15-60

D'ADJUGER à l'entreprise « Corporation Norme Internationale inc. Division Récupération », un contrat de Services pour la collecte des matières recyclables du métro de la STM, pour la période du 17 avril 2016 au 13 avril 2019, soit une durée de cent-cinquante-six (156) semaines, au montant de 4 020 001,44 \$, plus les taxes de 601 995,21 \$, pour un montant maximum total de 4 621 996,65 \$ toutes taxes incluses le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5122-08-15-60 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 4.621.996,65 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable MÉTRO

Nom André Poisson

Titre Directeur exécutif

Date : 15 Mars 2016

Signature:

D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Les services sont requis dans le cadre de la gestion « clé en mains » du processus de collecte sélective des matières résiduelles recyclables dans les stations de métro. L'entreprise retenue réalisera la collecte sélective des matières résiduelles recyclables autres que putrescibles (fibres, plastique et contenants de plastique, de verre et de métal) provenant des quatre (4) principales zones de génération, c'est-à-dire les zones clientèle, commerciale, espaces administratifs et personnel de l'Entretien sanitaire. L'entreprise retenue réalisera aussi des audits de caractérisation des matières.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5122-08-15-60 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Services pour la collecte des matières recyclables du métro de la STM

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré
 Renouvellement Sur invitation
 Prolongation Public
 Levée d'options Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 11

Nombre de soumissions déposées : 1

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description:

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), mercredi le 7 octobre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, mardi le 24 novembre 2015.

Le marché

Le marché est fortement restreint dû à la nature des services qui nécessitent une utilisation intensive de main d'oeuvre dans les stations du métro. De fait, nous constatons, suite à une recherche auprès de fournisseurs, qu'il n'existe pas d'entreprise autre que l'adjudicataire concerné par cette recommandation, qui réalise des contrats d'une telle ampleur.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

« Onze » (11) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et « une seule » (1) d'entre elles a déposé une offre. Le soumissionnaire, soit l'entreprise Corporation Norme Internationale Inc., est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Ce contrat contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable, édictés au Chantier 5 - Réduire notre empreinte écologique, du Plan DD de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Stéphane Demers

Titre : Administrateur de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 13/2/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5122-08-15-60 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Services pour la collecte des matières recyclables du métro de la STM

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option de renouvellement

Le contrat prévoit une (1) option de renouvellement de cent-quatre (104) semaines (soit 2 ans). De plus, le contrat prévoit une (1) option d'augmentation du prix dans le cas de l'implantation d'une collecte complète pour les deux (2) dernières années (l'option de renouvellement de cent-quatre (104) semaines doit alors être ou avoir été levée).

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 5 514 389,28 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 4 621 996,65 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 892 392,63 \$ (16 % favorable). Cet écart est dû à une surévaluation de l'effet du dernier décret du gouvernement du Québec sur l'augmentation des salaires des employés suite au changement au niveau des catégories d'emploi (Comité des boueurs).

Le prix par semaine obtenu (29 628,19 \$ TTI) pour le présent contrat représente un écart de 4 886,20 \$ (19,5 % défavorable) par rapport au dernier prix payé par la STM (24 741,99 \$ TTI). Cet écart s'explique par l'augmentation des salaires par décret du gouvernement du Québec contrebalancée par des économies de fonctionnement et l'optimisation des collectes.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique du/des contrat(s) précédent(s)

Contrat : STM-3893-09-10-60

Nature de l'autorisation : Contrat de base, Résolution CA-2011-109

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 4 818 742,52 \$

Période couverte par l'autorisation : du 16 avril 2011 au 19 avril 2014

Adjudicataire : NI Récupération Division de Corporation Norme Internationale Inc.

Contrat : STM-3893-09-10-60

Nature de l'autorisation : Contrat de base, Résolution CA-2014-075

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 2 633 167,00 \$

Période couverte par l'autorisation : du 20 avril 2014 au 16 avril 2016

Adjudicataire : NI Récupération Division de Corporation Norme Internationale Inc.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5122-08-15-60 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Services pour la collecte des matières recyclables du métro de la STM

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	69500			
Compte	552290			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	4.621.996,65			4.621.996,65

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 17 04 2016 à 13 04 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	953.461,88\$	1.340.000,48\$	1.726.539,08\$	4.020.001,44\$
(B) TPS	47.673,09\$	67.000,02\$	86.326,95\$	201.000,06\$
(C) TVQ	95.107,82\$	133.665,05\$	172.222,27\$	400.995,14\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	1.096.242,79\$	1.540.665,55\$	1.985.088,30\$	4.621.996,64\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	95.227,01\$	133.832,55\$	172.438,09\$	401.497,65\$
(F) Montant net (D - E)	1.001.015,78\$	1.406.833,00\$	1.812.650,21\$	4.220.498,99\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.3

Assemblée du :

2 MARS 2016

Résolution numéro :

CA-2016-045

Recommandation STM-5173-10-15-40

D'ADJUGER à l'entreprise « CA Canada Company », un contrat pour l'acquisition d'un gestionnaire d'API (Interface de programmation d'applications), au montant de 202 371,90 \$, plus les taxes de 30 305,19 \$, pour un montant maximum de 232 677,09 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5173-10-15-40 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER l'exercice de l'option pour l'intégration (implantation du système/formation) du contrat pour l'acquisition d'un gestionnaire d'API (Interface de programmation d'applications), au montant de 215 347,28 \$, plus les taxes de 32 248,26 \$, pour un montant maximum de 247 595,54 \$, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5173-10-15-40 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'ADJUGER à l'entreprise « CA Canada Company », un contrat de maintenance et de support, pour une période de trente-six (36) mois consécutive à la mise en service du gestionnaire d'API, au montant de 104 542,60 \$, plus les taxes de 15 655,25 \$, pour un montant maximum de 120 197,85 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5173-10-15-40 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

600.470,48 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable RESS. HUM. & SERVICES PARTAGÉS

Nom Alain Brière

Titre Directeur exécutif

Date :

15/2/2016

Signature :

D.E. responsable S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

Le Transport adapté fait face à une croissance importante de la demande. Le projet Extra Connecte a pour objectif de supporter cette croissance, d'optimiser les coûts par déplacement et d'améliorer l'expérience client. Afin de supporter l'implantation de ce projet, la STM doit faire l'acquisition d'un gestionnaire d'API afin de permettre une communication bidirectionnelle avec les fournisseurs de services externes (ex : compagnies de taxi). Cette fondation technologique sera aussi utilisée pour d'autres projets d'intégration avec des partenaires de la STM.

Un gestionnaire d'API permet :

- une gestion des accès et de la conformité simple et efficace.
- un échange d'information sécurisé avec les partenaires en temps réel.
- une vue complète de l'intégration technologique et meilleure gouvernance des API.
- une simplification de la maintenance.
- une réduction de la dépendance directe avec les fournisseurs externes.
- un suivi de la disponibilité des services technologiques (monitoring).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 22/01/2016
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5173-10-15-40 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'un gestionnaire d'API (Interface de programmation d'applications)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré
 Renouvellement Sur invitation
 Prolongation Public
 Levée d'options Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 14

Nombre de soumissions déposées : 2

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes
description:

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: (jj/mm/an) 03 12 2014

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 17 novembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 7 janvier 2016.

Le marché

Il existe plusieurs firmes aptes à fournir un gestionnaire d'API.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Quatorze (14) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont déposé une offre dont une seule (1) est conforme. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise « CA Canada Company » est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Ce contrat permet de maintenir les activités quotidiennes du transport adapté afin de rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre (Chantier 2 du plan de développement durable de la STM) et de bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif (Chantier 1 du plan de développement durable de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Yves Desmarais

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 15/02/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5173-10-15-40 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'un gestionnaire d'API (Interface de programmation d'applications)

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit le renouvellement du contrat de support et de maintenance pour deux (2) périodes additionnelles de vingt-quatre (24) mois chacune.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 475 996,50 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 600 470,48 \$ toutes taxes incluses est donc supérieur de 124 473,98 \$ (26,15 % défavorable).

Aucune comparaison n'est possible entre les prix soumis au présent contrat et des prix payés pour des contrats antérieurs puisqu'il n'existe aucun historique pour ce type d'acquisition.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5173-10-15-40 (Adjudication)
 Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'un gestionnaire d'API (Interface de programmation d'applications)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	552170	551440		
Ordre interne	479007	479007		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	121.029,98	148.557,32	330.883,18	600.470,48

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 02 03 2016 à 31 12 2019
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	417.719,18\$	34.847,53\$	69.695,07\$	522.261,78\$
(B) TPS	20.885,96\$	1.742,38\$	3.484,75\$	26.113,09\$
(C) TVQ	41.667,49\$	3.476,04\$	6.952,08\$	52.095,61\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	480.272,63\$	40.065,95\$	80.131,90\$	600.470,48\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	41.719,70\$	3.480,40\$	6.960,80\$	52.160,90\$
(F) Montant net (D - E)	438.552,93\$	36.585,55\$	73.171,10\$	548.309,58\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

R-146-A PEPTI-2014 : Suite à une évaluation du dossier par la Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissement, ce projet a été classé non admissible à une subvention selon les modalités du programme PAGTCP et SOFIL, puisqu'il ne répond pas aux caractéristiques décrites à la section 3.2.3 Projets présentant un caractère innovateur sur le plan technologique. Ce projet est donc non admissible à une subvention puisqu'il ne satisfait pas aux exigences du MTQ.

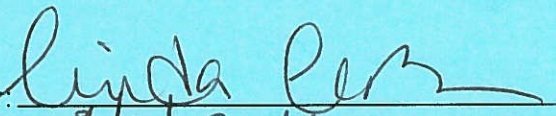
R-155-A : Suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, une demande de subvention finale rétroactive pour le projet EXTRA Connecte a été soumise au MTQ le 13/01/2016 dans le cadre du programme SOFIL. La demande est en cours d'évaluation par le MTQ.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 3/3/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

8.1

Assemblée du:

2 MARS 2014

Résolution numéro:

CA-2014-046

Recommandation STM 9 29 03 30-A04

D'AUTORISER les modifications suivantes à l'acquisition d'une partie de terrain hors-sol et en tréfonds du lot 5 871 573 du cadastre de Québec, Arrondissement de Ville-Marie, de la compagnie Stationnement Modico Inc. (ci-après "Modico") pour la construction du poste de ventilation mécanique (ci-après "PVM") Bishop (anciennement De La Montagne):

- Tréfonds: La superficie est modifiée et passe de 3 035,42 pieds carrés à 3 084,94 pieds carrés;
- Tréfonds et hors-sol: La superficie est modifiée et passe de 807,29 pieds carrés à 742,71 pieds carrés;
- La durée de la servitude d'occupation temporaire passe d'une période minimale de vingt-quatre (24) mois plus option de prolongation de six (6) mois à une période d'occupation minimale de trente-neuf (39) mois plus trois (3) options de prolongation de trois (3) mois chacune pour un total de quarante-huit (48) mois;
- Le budget d'acquisition composé d'un montant de 650 000 \$ à verser à la signature de l'acte de vente, et d'une provision de 65 000 \$, pour un total 715 000 \$ (822 071,25 \$ taxes comprises) est augmenté à 781 000 \$ (897 954,75 \$ taxes comprises) à payer à la signature de l'acte de vente;

D'AUTORISER une enveloppe supplémentaire de 90 000 \$ (103 477,50 \$ taxes comprises) pour couvrir les trois (3) périodes de prolongation de trois (3) mois chacune à raison d'un versement mensuel à Modico de 10 000 \$ (11 497,50 \$ taxes comprises), couvrant la compensation pour la servitude d'occupation temporaire et l'indemnité pour perte de revenus et autres frais, et d'autoriser le Directeur de projets principal du bureau de projets équipements fixes Métro (ci-après BPÉFM) à exercer les options de prolongation;

D'AUTORISER les termes et conditions de l'acte de vente à intervenir entre Modico et la Société de transport de Montréal (ci-après STM);

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

179.361,00 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Ing., infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/2/17

Signature:

D.E. responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Le 5 février 2014, le conseil d'administration de la STM autorisait dans sa résolution CA-2014-037, l'offre d'achat entre la STM et Modico pour l'acquisition d'une parcelle de terrain en tréfonds et hors-sol, dans le but d'y construire le poste de ventilation mécanique Bishop.

Suite à la finalisation des plans et devis du projet de construction du poste, la STM doit modifier les parties de terrain à acquérir. La STM estime également que la durée des travaux sera supérieure à ce qu'elle avait initialement anticipée dans l'offre d'achat. L'examen de la nature des sols au cours de la période de vérification diligente, nécessite de revoir l'échéancier de construction du PVM, qui passe d'une durée maximale de trente (30) mois, telle qu'initialement planifiée, à une durée maximale de quarante-huit (48) mois, entraînant un ajustement au niveau du montant payé pour la servitude d'occupation temporaire et autres indemnités à verser.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12/02/2016

GED: RS-GP-EF-GN-GEN-9999-20340

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Titre: STM 9 29 03 30-A04 (Autorisation de modification)
Acquisition de terrain - PVM Bishop

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION (suite)

D'AUTORISER les signataires de la STM à apporter toute modification à l'acte de vente non incompatible avec les présentes afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION (suite)

Un montant supplémentaire de 90 000 \$ est maintenant prévu pour couvrir la période de prolongation d'occupation temporaire de neuf (9) mois maximum.

Modico a accepté les termes et conditions de l'acte de vente comprenant les modifications ci-haut énumérées.

Le budget pour le prix d'acquisition du terrain et les montants de la compensation et de l'indemnité à verser pendant l'occupation temporaire du chantier passe de 715 000 \$ (822 021,25 \$ taxes comprises) à un maximum de 871 000 \$ (1 001 432,25 \$ taxes comprises), dû à la durée du chantier qui est passée d'une période maximale estimée de trente (30) mois, à une période de maximale estimée de quarante-huit (48) mois.

Un montant de dépôt de 65 000 \$ (74 733,75 \$ taxes comprises) a été versé dans un compte en fidéicomis en février 2014.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Titre: STM 9 29 03 30-A04 (Autorisation de modification)
Acquisition de terrain - PVM Bishop

Démarche, solution proposée et conclusion

Le 5 février 2014, le conseil d'administration (résolution CA-2014-037) autorisait la STM à acquérir une parcelle de terrain portant alors le numéro de lot 1 341 049 du cadastre du Québec, arrondissement de Ville-Marie. Dès lors, le BPÉFM a débuté la préparation des plans et devis du poste de ventilation mécanique Bishop.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet, la STM a dû revoir les dimensions des parcelles de terrain à acquérir, à savoir :

- i) Tréfonds : Cette parcelle passe de 3 035,42 pieds carrés à 3 084,94 pieds carrés.
- ii) Hors-sol et tréfonds : Cette parcelle passe maintenant de 807,29 pieds carrés à 742,71 pieds carrés.

Les parcelles seront maintenant acquises à partir du nadir (point le plus inférieur de la terre). Ces modifications de superficies et d'altitude ont entraîné une révision des plans au cadastre du Québec et du numéro de lot des parcelles pour devenir le lot 5 871 573 du cadastre du Québec, arrondissement de Ville-Marie. Le prix d'acquisition de la parcelle de terrain est maintenant de 346 300 \$ (398 158,42 \$)

Durée du chantier

L'analyse des sols effectuée au cours de la période de vérification diligente a permis de réaliser que le roc au-dessus de la future galerie de ventilation était de faible épaisseur.

Compte tenu des contraintes de terrain, la construction de la galerie de ventilation se fera par méthode de cintrage. Cette méthode nécessite des délais de construction plus longs et oblige le BPÉFM à revoir la période prévue pour la servitude d'occupation temporaire. La durée du chantier initialement évaluée à vingt-quatre (24) mois, plus une prolongation possible de six (6) mois, s'étend maintenant sur une durée estimée de trente-neuf (39) mois, plus trois (3) périodes de prolongation de trois (3) mois chacune, pour une durée maximale de quarante-huit (48) mois d'occupation.

Occupation temporaire et indemnité

Au moment de la signature de l'acte de vente, la STM convient de verser, à titre de compensation et d'indemnité pour la période d'occupation temporaire de trente-neuf (39) mois, un montant de 434 700 \$ (499 796,33 \$ taxes comprises).

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (Indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

La réduction de l'espace occupé hors-sol permet une meilleure acceptabilité sociale du projet de poste de ventilation mécanique Bishop.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Approvisionnement Exploitation

Nom: Manon Chartrand

Titre: Administrateur immobilier

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 17/2/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Titre: STM 9 29 03 30-A04 (Autorisation de modification)
Acquisition de terrain - PVM Bishop

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	290339			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	179.361,00\$			179.361,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 03 03 2016 à 31 12 2020
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	66.000,00\$		90.000,00\$	156.000,00\$
(B) TPS	3.300,00\$	0,00\$	4.500,00\$	7.800,00\$
(C) TVQ	6.583,50\$	0,00\$	8.977,50\$	15.561,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	75.883,50\$	0,00\$	103.477,50\$	179.361,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	6.591,75\$	0,00\$	8.988,75\$	15.580,50\$
(F) Montant net (D - E)	69.291,75\$	0,00\$	94.488,75\$	163.780,50\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 MARS 2016
 Résolution numéro: CA-2016-047

Article de l'ordre du jour numéro: 9.1

Recommandation STM-5119-07-15-64

D'ADJUGER à l'entreprise « Hulix Construction », un contrat de réfection de 8 structures auxiliaires (Projet 03.01.07.62 Lot C-17), au montant de 3 099 500,00 \$, plus les taxes de 464 150,13 \$, pour un montant maximum de 3 563 650,13 \$ toutes taxes incluses le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5119-07-15-64 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 3.563.650,13 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date: 2016/02/10

Signature:

D.E. responsable S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Le programme Réno-Infrastructures vise essentiellement le maintien des infrastructures du réseau de métro. Le programme inclut principalement des travaux de réfection des éléments architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de remplacement des équipements de mécanique et d'électricité et ce, notamment dans les structures auxiliaires du métro.

Pour chaque structure auxiliaire visée par le contrat, les travaux prévus visent principalement la réfection du béton dans l'ensemble du puits, le remplacement de l'éclairage et de l'ensemble de la distribution 600V et moins, le remplacement des canalisations de drainage, le remplacement des paliers, échelles et autres métaux ouvrés ainsi que le déplacement des équipements existants afin de permettre l'exécution des travaux. Les structures auxiliaires concernées par ces travaux sont: Coolbrook, Decelles, Outremont, Boyer, Greene, Isabella, Roy et University.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: [CLIQUER POUR METTRE À JOUR](#)

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5119-07-15-64 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Réfection de 8 structures auxiliaires

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré
 Renouvellement Sur invitation
 Prolongation Public
 Levée d'options Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 26

Nombre de soumissions déposées : 9

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes
description:

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: (jj/mm/an) 25 05 2010

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 20 novembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 12 janvier 2016.

Le marché

Lors de la publication de l'appel d'offres, quarante-sept (47) entreprises ont été contactées afin de sonder l'intérêt du marché. Huit (8) d'entre elles ont manifesté un intérêt à consulter les documents d'appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Vingt-six (26) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et neuf (9) d'entre elles ont déposé une offre. Les neuf (9) soumissions reçues sont conformes. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable et des principes d'approvisionnement responsable. Cette dernière traite de la gestion et élimination des matériaux de rebut de construction / démolition et contribue à l'atteinte des objectifs et cibles du chantier 5 du plan de développement durable 2020 de la STM.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

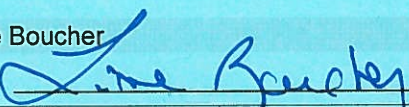
Nom : Yassine Boussikouk

Titre : Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 10/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5119-07-15-64 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Réfection de 8 structures auxiliaires

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 4 094 481,09 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 3 563 650,13 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 530 830,96 \$ (12,96 % favorable).

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5119-07-15-64 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Réfection de 8 structures auxiliaires

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	210762			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	3.563.650,12			3.563.650,12

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 03 2016 à 07 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	1.920.709,00\$	1.178.791,00\$		3.099.500,00\$
(B) TPS	96.035,45\$	58.939,55\$	0,00\$	154.975,00\$
(C) TVQ	191.590,72\$	117.584,40\$	0,00\$	309.175,12\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	2.208.335,17\$	1.355.314,95\$	0,00\$	3.563.650,12\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	191.830,81\$	117.731,75\$	0,00\$	309.562,56\$
(F) Montant net (D - E)	2.016.504,36\$	1.237.583,20\$	0,00\$	3.254.087,56\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention : Le programme Réno-Infrastructures phase I a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 25 novembre 2013.

Financement : Le présent contrat visant la réfection de 8 structures auxiliaires fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 tel que modifié correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 3 décembre 2014 (CA-2014-311) et par le MAMOT le 7 mai 2015 (AM 270884).

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 1/3/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Assemblée du: 2 MARS 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 9.2

Résolution numéro: CA-2016-048

Recommandation STM-5065-05-15-10

D'OCTROYER au Ministre de la Culture et des Communications agissant par le Centre de Conservation du Québec (CCQ), un contrat de services professionnels pour la restauration d'oeuvres d'art, pour une période de 36 mois, au montant de 614 753,00 \$, plus les taxes de 92 059,26 \$, pour un montant maximum total de 706 812,26 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du contrat pour « STM-5065-05-10-15 - Entente de service 2015-2016-2017 - M-2015-19 ».

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

D'AUTORISER les signataires de la STM à apporter toute modification au contrat non incompatible avec les présentes afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 706.812,26 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable ING., INFRAS. & PROJETS MAJEURS

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date: 2016/2/11

Signature:

D.E. responsable

Nom

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Dans 53 des 68 stations du réseau du métro, on dénombre 85 projets artistiques. Avec ses oeuvres d'art, sculptures, vitraux et installations, le métro de Montréal est une vaste galerie d'art. Ces oeuvres font partie intégrante du patrimoine architectural et artistique de la STM, des Montréalais et des Québécois.

Dans le but de maintenir l'intégrité du patrimoine architectural et artistique de la STM en bon état, de redonner à cette collection d'une valeur inestimable sa beauté et son charme et de permettre à la STM de démontrer sa volonté de maintenir en état des actifs qui, bien que de nature artistique, font partie du patrimoine au même titre que les actifs immobiliers, des interventions d'entretien et de restauration sont requises. Ces interventions font soit partie du carnet de commande de la Direction Ingénierie Infrastructures (DII) ou sont incluses au programme Réno-Infrastructures piloté par le Bureau de projets Infrastructures Métro (BPIM).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 02/02/2016
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5065-05-15-10 (Octroi)

Titre : Convention 2016-2018 pour la restauration des oeuvres d'art

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré
 Renouvellement Sur invitation
 Prolongation Public
 Levée d'options Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres: S.O.

Nombre de soumissions déposées: S.O.

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description: Convention et propositions d'expertise

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

L'octroi de ce contrat est conforme au paragraphe 2 de l'article 101.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01), permettant une entente de gré à gré. Le Ministre de la Culture et des Communications étant un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), la STM peut lui octroyer de gré à gré un contrat de services professionnels, et ce, quelle que soit la valeur du contrat. Il s'agit d'une exception à l'obligation de la STM de procéder par appel d'offres.

Historique des contrats précédents

La DII a négocié, en 2012, une entente cadre de trois ans avec le CCQ encadrant les travaux de restauration et d'entretien des oeuvres d'art prévues à leur programme 2012-2015. Le BPIM, quant à lui, octroyait ses contrats de restauration à l'unité au CCQ. La Chaîne d'approvisionnement a étudié la possibilité de joindre les besoins du BPIM au renouvellement de la convention entre le CCQ et la STM et a recommandé au BPIM de participer à l'entente cadre pour 2016-2018.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Sarah Bédard Giulione

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11/02/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5065-05-15-10 (Octroi)
Titre : Convention 2016-2018 pour la restauration des oeuvres d'art

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	20001			
Compte	551590	551590	551590	
Ordre interne		212520	multiples	
Réseau activité	6014866			
Règlement d'emprunt		R-154	R-121	
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	388.000,39	23.435,35	295.376,52	706.812,26

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 03 03 2016 à 02 03 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	191.600,67\$	239.453,67\$	183.698,67\$	614.753,01\$
(B) TPS	9.580,03\$	11.972,68\$	9.184,93\$	30.737,64\$
(C) TVQ	19.112,17\$	23.885,50\$	18.323,94\$	61.321,61\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	220.292,87\$	275.311,85\$	211.207,54\$	706.812,26\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	19.136,12\$	23.915,44\$	18.346,90\$	61.398,46\$
(F) Montant net (D - E)	201.156,75\$	251.396,41\$	192.860,64\$	645.413,80\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Imputation 1

Financement : Les restaurations d'oeuvres d'art pilotées par la Division Ingénierie Infrastructures sont financées à même le budget d'exploitation de l'Entretien des infrastructures (EDI).

Imputation 2

Subvention: Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien à l'exploitation et aux projets de la direction Budget et Investissements, la portion capitalisable de ce programme a été ciblée pour une subvention à un taux global de 75 %, soit 225 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ. Une demande de subvention sera déposée au MTQ prochainement.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 1/3/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5065-05-15-10 (Octroi)
Titre : Convention 2016-2018 pour la restauration des oeuvres d'art

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Estimation

Compte tenu de la nature spécialisée des services, aucune estimation de contrôle n'a été réalisée pour ce contrat. Les coûts ont toutefois été analysés par les responsables des travaux à la DII et au BPIM.

Le taux horaire obtenu pour le présent contrat représente un écart de 8,00\$ (11,1% défavorable) par rapport au taux horaire payé par la STM pour les restaurations effectuées en 2015 par la DII et le BPIM. Cet écart s'explique par les nouveaux taux en vigueur affichés par le Centre de conservation du Québec pour les organismes publics.

Option de renouvellement

Aucun option de renouvellement n'est prévue au présent contrat.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Imputation 2 (suite)

Financement : La restauration de l'oeuvre d'art à la station Viau fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-154 correspondant au programme Réno-Infrastructures phase 2 dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 4 mars 2015 (CA-2015-056) et par le MAMOT le 27 juillet 2015 (AM 283144).

Imputation 3

Subvention : Le programme Réno-Infrastructures phase I a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 25 novembre 2013.

Financement : Les restaurations d'oeuvres d'art incluses au programme Réno-Infrastructures font partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 tel que modifié correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 3 décembre 2014 (CA-2014-311) et par le MAMOT le 7 mai 2015 (AM 270884).

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10.1

Assemblée du: 2 MARS 2014

Résolution numéro: CA-2014-049

Recommandation

D'APPROUVER la modification du livre Programme triennal d'immobilisations 2016-2018, autorisant l'ajout du projet "Programme d'installation de dispositifs anti-refoulement et tuyauterie pour compteurs d'eau" sous la rubrique "Patrimoine immobilier et infrastructures" pour un montant de 7 140 545\$, taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers.

D'APPROUVER un règlement d'emprunt autorisant le financement de 7 140 545\$, taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers pour un terme maximal de dix (10) ans pour le projet "Programme d'installation de dispositifs anti-refoulement et tuyauterie pour compteurs d'eau".

D'AUTORISER la Société à renflouer dans son fonds général une somme maximale de 714 054\$, soit dix pourcent (10%) provenant du ou des emprunts à être effectués en vertu du présent règlement, représentant les sommes engagées avant l'adoption du présent règlement relativement aux objets de ce dernier.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: Ingénierie, infrast. et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur Exécutif

Date: 2016/02/22

Signature:

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorier et directeur/exécutif

Date: 2016/02/22

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Modification du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018

Afin de pouvoir adopter un règlement d'emprunt pour financer le projet "Programme d'installation de dispositifs anti-refoulement et tuyauterie pour compteurs d'eau", il y a lieu de modifier le PTI 2016-2018.

Autorisation d'emprunt pour le "Programme d'installation de dispositifs anti-refoulement et tuyauterie pour compteurs d'eau"

La raison d'être de ce projet est de mettre à niveau les réseaux d'eau dans les bâtiments STM pour que ceux-ci demeurent conformes à la réglementation de la Ville de Montréal et au Code de sécurité du Québec.

Le service de la dette annuel brut du projet pourrait être d'un maximum de 902 414\$ à partir de 2016 basé sur un taux d'intérêt de 4,5% amorti sur une période de 10 ans.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Adoption d'un règlement d'emprunt pour le programme d'installation de dispositifs anti-refoulement (DAR) et tuyauterie pour compteurs d'eau

Démarche, solution proposée et conclusion

Pour des besoins opérationnels et fonctionnels, les bâtiments de la STM possèdent des réseaux d'eau. Ces réseaux peuvent servir, entre autres, à alimenter en eau les salles de toilettes, les équipements de productions et d'entretien, les réseaux de protection incendie et toutes autres applications utilisant de l'eau. Ces réseaux d'eau sont alimentés par les canalisations de la Ville de Montréal et leur conception et opération sont soumises à une réglementation.

Des changements ont été apportés à la réglementation en vigueur s'appliquant aux réseaux d'eau. En effet, le règlement RCG 07-031 de la Ville de Montréal stipule désormais que « pour tout bâtiment existant, il est requis d'installer un ou des compteurs afin de mesurer la consommation de l'eau de l'ensemble des établissements ». Par ailleurs, le règlement RCG 13-011 de la Ville de Montréal exige également avant le 1^{er} janvier 2018 le remplacement ou la modification des urinoirs avec réservoir de chasse automatique, la mise en place de système de récupération, de recyclage et de recirculation de l'eau pour les lave-auto automatiques et le remplacement des appareils de climatisation utilisant l'eau de l'aqueduc.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: 03 12 2015
JJ MM AAAA

Comité:

Date:
JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Le projet répond à quatre (4) des dix (10) chantiers du Plan de développement durable 2020.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Finances et Contrôle


Nom: Martin Lafontaine

Titre: Conseiller - Gestion financière de projets

Service: Finances et Contrôle

Nom: Réal Boyer

Titre: Chef de division - Soutien à l'exploitation et projets

Signature: 

Date: 22 FEVRIER 2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Adoption d'un règlement d'emprunt pour le programme d'installation de dispositifs anti-refoulement (DAR) et tuyauterie pour compteurs d'eau

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

En fonction du Code de sécurité du Québec, des dispositifs anti-refoulement (DAR) doivent maintenant être installés sur les réseaux d'eau potables pour empêcher l'entrée, dans ces réseaux, d'eau non potable ou d'autres substances susceptibles de contaminer l'eau. Également, tout branchement d'eau utilisé à des fins non-résidentielles doit maintenant être muni d'un ou plusieurs compteurs d'eau et l'utilisation de l'eau potable est régi à des fins d'en réduire la consommation et la production. Ces changements dans la réglementation s'appliquent autant aux nouvelles constructions qu'aux installations existantes qui doivent ainsi être modifiées.

Le projet répond au besoin de mettre à niveau les réseaux d'eau dans les bâtiments STM pour que ceux-ci soient conformes à la réglementation. Des modifications sont ainsi nécessaires aux installations de la STM qui ont été construites avant l'entrée en vigueur de la réglementation.

La solution retenue permettra, dans les bâtiments STM, de :

- assurer la conformité des réseaux d'eaux pour prévenir la contamination de l'eau potable;
- modifier les entrées d'eau pour permettre l'installation de compteurs d'eau par la Ville de Montréal;
- remplacer les urinoirs à débit constant par des urinoirs à chasse manuelle ou à détecteur de présence pour réduire la consommation d'eau potable.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Chantier 4 Optimiser la contribution économique et la performance de la STM

Chantier 5 Réduire notre empreinte écologique

Chantier 7 S'approvisionner de façon responsable

Chantier 8 Agir en employeur responsable

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Adoption d'un règlement d'emprunt pour le programme d'installation de dispositifs anti-refoulement (DAR) et tuyauterie pour compteurs d'eau

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une demande de subvention selon les modalités du programme en vigueur SOFIL. Cette qualification devra être confirmée par le MTQ. Une demande finale sera déposée au MTQ sous peu.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **26/2/2014**

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

11.1

Assemblée du: 2 mars 2016

Résolution numéro: CA-2016-050

Recommandation DEV2016-01 Modification de parcours des lignes 21, 58 et 71

IL EST RECOMMANDÉ D'APPROUVER LA MODIFICATION DE PARCOURS DES LIGNES 21 - PLACE DU COMMERCE, 58 - WELLINGTON ET 71 - DU CENTRE.

LA MODIFICATION DES PARCOURS EST EFFECTIVE DEPUIS LE 18 FÉVRIER 2016 À LA SUITE DE LA MODIFICATION DU SENS UNIQUE SUR LA RUE GILBERTE-DUBÉ.

LES MODIFICATIONS DE LA LIGNE 71 RÉSULTENT À UN TOTAL DE 5100 HEURES DE SERVICE PAR ANNÉE.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice exécutive

Date: 23/2/2016

Signature: Linda Lebrun

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: Drumleay

Exposé du besoin

Le vieillissement des infrastructures dans la grande région métropolitaine a amené la Ville de Montréal et le ministère des Transports, à investir massivement au cours des prochaines années augmentant de la sorte le nombre de chantiers urbains.

Les grands projets résidentiels et organisationnels génèrent également des chantiers majeurs et des bouleversants sur le réseau routier artériel et local.

La STM travaille étroitement avec la Ville de Montréal, le MTQ et autres instances organisationnelles pour identifier le parcours d'autobus pendant et après les travaux. Régulièrement, à la fin du chantier, le parcours dérouté devient le parcours officiel de la ligne de bus.

Ainsi, le présent rapport vise à recommander l'approbation de parcours de plusieurs lignes qui ont été modifiées lors la modification du sens unique sur la rue Gilberte-Dubé.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 23/02/2016

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2016-01 Modification de parcours des lignes 21, 58 et 71

Démarche, solution proposée et conclusion

L'ensemble des modifications des parcours décrit dans cette section a été fait en consultation avec les représentants municipaux et la livraison du service de la STM et est déjà en application. Les modifications proposées sont illustrées en annexe.

La modification des parcours à l'approche de la rue Gilberte-Dubé pour les lignes 21, 58 et 71 a été effectué compte tenu du changement de sens unique de la rue direction Sud et des contraintes liées à la géométrie de certaines intersections du secteur.

La mise en sens unique de la rue Gilberte-Dubé affecte des lignes donnant accès à la station de métro LaSalle. Voici les impacts qui seront visibles lors de changements de parcours:

Ligne 21 Place du Commerce

- Cinq (5) minutes de temps de parcours supplémentaires (très peu de clients impactés)

Ligne 58 Wellington

- Trois (3) arrêts abolis, ce qui équivaut à 200 clients impactés

Ligne 71 Du Centre

- Cinq (5) minutes de temps de parcours supplémentaires, ce qui équivaut à 200 clients impactés. Considérant les projets de développement à venir dans le secteur Pointe Saint-Charles et dans un contexte de meilleure qualité de service, la fréquence de service passera aux 20 minutes.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 05 02 2016
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Il n'y a pas de répercussion sur le développement durable dans ce dossier.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Nathalie Chamberland

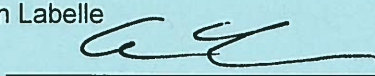
Nom: Nathalie Chamberland

Titre: Conseillère - Gestion des réseaux

Service: Gestion des réseaux et relations avec les partenaires

Nom: Alain Labelle

Titre: Chef de division

Signature: 

Date: 23/02/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2016-01 Modification de parcours des lignes 21, 58 et 71

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

La modification du sens unique de la rue Gilberte-Dubé vers le Sud entraîne la modification des parours des lignes 21, 58 et 71 empruntant la rue Gilberte-Dubé pour se rendre au métro LaSalle.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2016-01 Modification de parcours des lignes 21, 58 et 71

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM 2036 à JJ MM 2036
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Il n'y a pas de répercussion sur le financement dans ce dossier.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 26/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.1

Assemblée du: 2 MARS 2014

Résolution numéro: CA-2014-051

Recommandation APPROUVER UNE ENTENTE ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA STM

D'APPROUVER UNE ENTENTE ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA STM POUR LA SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS DE LA STM SUR LE TERRITOIRE LAVALLOIS, ET CE, POUR UNE PÉRIODE DE DEUX ANS, SOIT : DU 1^{er} MAI 2015 AU 30 AVRIL 2017, POUR UN MONTANT MAXIMAL DE 1 140 965.69 \$ EXONÉRÉ DE TOUTES TAXES APPLICABLES, TEL QUE LE STIPULE L'ARTICLE 11.1 DU PROJET D'ENTENTE.

D'AUTORISER LE DIRECTEUR EXÉCUTIF MÉTRO ET/OU LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, À SIGNER TOUT DOCUMENT REQUIS PAR L'ENTENTE.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

1.140.965,69 \$ -

D.E. responsable: MÉTRO

Nom: ANDRÉ POISSON

Titre: DIRECTEUR EXÉCUTIF

Date: 10 février 2016

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

À l'occasion de l'ouverture des stations de métro situées sur le territoire de la Ville de Laval, la Société a fait désigner les agents de la paix relevant du service de protection des citoyens de la Ville de Laval comme inspecteurs de la Société. Les agents de la paix de la Ville de Laval pouvaient ainsi, dans le cadre de leur mandat général, voir à l'application des règlements de la Société, soit plus particulièrement les règlements R-036, R-037 et son successeur le règlement R-105. À l'époque, les parties s'étaient entendues sur leurs obligations respectives notamment d'assurer la fluidité et la sécurité publique du réseau. L'entente initiale, étant d'une durée de 44 mois, s'est terminée le 31 décembre 2010. Celle-ci fut ensuite renouvelée pour différentes périodes jusqu'au 30 avril 2015.

Les Parties ont décidé de convenir d'une nouvelle entente pour une période de deux ans, soit du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2017.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: APPROUVER L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA STM POUR LA SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS DE LA STM SUR LE TERRITOIRE LAVALLOIS

Démarche, solution proposée et conclusion

L'entente initiale entre la STM et la Ville de Laval fut approuvée par résolution du CA le 7 mai 2008 (CA-2008-126). Principalement, elle visait l'établissement de paramètres d'intervention du service de protection des citoyens de la Ville de Laval dans le matériel roulant et les immeubles exploitées par la STM sur le territoire lavallois. Cette entente s'inspirait des paramètres convenus à l'entente intervenue avec le SPVM et entérinée par le conseil d'administration lors de sa séance du 7 juillet 2005 (CA-2005-160). L'entente d'une durée de 44 mois était prévue se terminer le 31 décembre 2010, mais a fait l'objet d'une prolongation de 4 mois pour prendre fin le 30 avril 2011 (CA-2010-329). Selon l'entente, celle-ci pouvait faire l'objet d'un renouvellement automatique pour une période d'un an à moins d'un avis contraire de la part de l'une ou l'autre des parties signataires dans les 60 jours de l'échéance.

- En février 2011, la STM et la Ville de Laval acceptaient de renouveler l'entente initiale pour une période d'un an aux mêmes conditions prévues à l'entente pour un montant total de 648 000 \$ contingences incluses pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012.
- Un deuxième renouvellement a été accordé pour la période du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2013 avec une enveloppe budgétaire totale de 658 972,36 \$.
- Le troisième renouvellement pour la période du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014 avec une enveloppe budgétaire de 556 022.09 \$.
- Le quatrième renouvellement pour la période du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2015 avec une enveloppe budgétaire de 565 474.47 \$.

Les Parties ont décidé de convenir d'une nouvelle entente pour une période de deux ans, soit du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2017, pour un montant total maximum de 1 140 965.69 \$ exonéré de toutes taxes applicables.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité:	Date:	JJ	MM	AAAA
Comité:	Date:	JJ	MM	AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: SÛRETÉ ET CONTRÔLE

Nom: NEVINE TADROS

Titre: DIRECTRICE

Service: SÛRETÉ ET CONTRÔLE

Nom: NEVINE TADROS

Titre: DIRECTRICE

Signature: 

Date: 9/02/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: APPROUVER L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA STM POUR LA SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS DE LA STM SUR LE TERRITOIRE LAVALLOIS

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Ce dossier a été présenté à la rencontre préparatoire du C.A. le 2 décembre 2015.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: APPROUVER L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA STM POUR LA SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS DE LA STM SUR LE TERRITOIRE LAVALLOIS

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	6600			
Compte	551590			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.140.965,69\$			1.140.965,69

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 05 2015 à 30 04 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	379.809,03\$	572.073,56\$	189.083,10\$	1.140.965,69\$
(B) TPS				
(C) TVQ				
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	379.809,03\$	572.073,56\$	189.083,10\$	1.140.965,69\$
(E) Ristourne TPS et TVQ				
(F) Montant net (D - E)	379.809,03\$	572.073,56\$	189.083,10\$	1.140.965,69\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 26/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.2

Assemblée du: 2 MARS 2016

Résolution numéro: CA-2016-052

Recommandation Entente de partenariat avec Les Alouettes de Montréal pour la saison 2016

Autoriser une entente de partenariat entre la STM et la COMPAGNIE CLUB DE FOOTBALL DES ALOUETTES DE MONTRÉAL ci-après «Les Alouettes», pour la saison 2016, le tout selon les termes et conditions du projet d'entente ci-joint.

La valeur de l'entente est de 303 709 \$ plus les taxes applicables.

Autoriser la Direction exécutive – Affaires juridiques à rédiger une entente finale entre les parties, laquelle sera rédigée en des termes substantiellement conformes au projet d'entente joint à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 349.189,42 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Expérience client et activités commerc.

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 12 FÉVRIER 2016

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La STM et les Alouettes font évoluer leur relation depuis 18 ans. Cette entente de partenariat vise à inciter les amateurs de football à se déplacer en transport collectif pour assister aux matchs mais aussi à établir la STM comme le meilleur choix de transport pour tout déplacement.

Depuis 18 ans, la STM offre un service de navettes gratuit lors des matchs des Alouettes entre les stations de métro Square-Victoria et McGill, et le Stade Percival-Molson.

Il a été évalué au fil des années de rendre le service payant mais l'impact opérationnel en procédant ainsi devenait inadéquat tant au niveau de la qualité du service que de la satisfaction clientèle (volume élevé en peu de temps et distance trop courte pour justifier un 3,25 \$). Une moyenne de 6000 partisans en 1h45 doit être déplacée pour se rendre au Stade Percival-Molson. De plus, malgré cela, la STM serait tenue d'ajouter du service sur le réseau régulier. En privilégiant un service de navette, tout le monde y gagne : Les partisans jouissent d'une expérience TC agréable; le partenaire peut faire la promotion du TC et ainsi se positionner vert; et la STM offre un service rapide et efficace et ne congestionne pas son réseau régulier.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec Les Alouettes de Montréal pour la saison 2016

Démarche, solution proposée et conclusion

La valeur de l'entente proposée est de 303 709 \$ plus les taxes applicables pour un total de 349 189,42 \$ TTI.

En vertu de cette entente, Les Alouettes offrent à la STM un plan de visibilité d'une valeur de 253 709 \$ qui se décline comme suit:

Visibilité à chacun des matchs:

- Bannière 15' x 5' sur le mur sud
 - Bannière 12' x 4' côté nord
 - Cinq (5) annonces 15 secondes au tableau géant
 - Deux (2) minutes en temps publicitaire d'affichage numérique LED côté sud
 - Quatre (4) annonces radio 30 secondes sur les ondes des stations 98,5FM et TSN690 (160 annonces pour la saison)
- De plus, Les Alouettes remettront une valeur de 50 000 \$ en biens à remettre aux clients ainsi qu'aux employés de la STM dans le cadre d'un programme de reconnaissance de ceux-ci.

Les Alouettes offrent ainsi un total de 303 709 \$ en visibilité et en biens.

En contrepartie, la STM offre aux Alouettes un plan de visibilité d'une valeur de 40 000 \$ annuellement qui se détaille comme suit:

- 50 panobus côté d'autobus pour une période d'un mois
- Bandeaux publicitaires dans la page STM-info du journal Métro
- Page Alouettes dans la zone partenaire du site Web de la STM
- 6920 \$ en titre de transport pour concours aux partisans et joueurs.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Ce partenariat contribue à atteindre les objectifs du chantier 1 du plan de développement durable. Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif. Il vise à:

- Encourager l'utilisation du transport collectif;
- Renforcer l'adhésion de la clientèle, des partenaires et des citoyens au mouvement collectif;
- Initier des non-utilisateurs et/ou utilisateurs occasionnels aux bienfaits du transport collectif.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Expérience de marque et réputation

Nom: Marie-France Dionne

Titre: Conseillère corporative - partenariat et commandites

Service: Marketing, communications et affaires publiques

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11 février 2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec Les Alouettes de Montréal pour la saison 2016

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

La STM fournit également un service de navettes gratuit pour les détenteurs de billet d'un match des Alouettes. Le tableau suivant présente la valeur versus le coût opérationnel pour la STM (le nombre d'heures est basé sur le réel de 2015):

Valeur (coût vendant) des navettes VS Coût opérationnel pour la STM

1235 h de service bus x 183 \$/h (coût vendant) = 226 005 \$ vs 1235 h x 112 \$/h (coût réel opérationnel) = 138 320 \$

245 h de temps de chef d'opération x 106,42 \$/h = 26 072,90 \$ vs 245 h de temps de chef d'opération x 106,42 \$/h = 26 072,90 \$

Valeur marchande totale: **256 789,16 \$** VS Coût réel opérationnel: **167 400,16 \$**

Coût opérationnel réel considérant la partie de l'entente non financée par la vente de titres de transport

Une étude réalisée en 2012 par la STM révèle que 60% des utilisateurs de la navette détenaient un titre de transport STM valide. Ainsi, le coût opérationnel réel par année pour la STM est de **66 960,06 \$** (167 400,16 \$ x 40% de navetteurs sans titre de transport). Cet investissement permet à la STM l'obtention de 303 709 \$ en biens et visibilité chez le partenaire.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec Les Alouettes de Montréal pour la saison 2016

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	38500			
Compte	599521			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	349.189,42\$			349.189,42

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM 2016 à JJ MM 2016
AAAA AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	303.709,00\$			303.709,00\$
(B) TPS	15.185,45\$	0,00\$	0,00\$	15.185,45\$
(C) TVQ	30.294,97\$	0,00\$	0,00\$	30.294,97\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	349.189,42\$	0,00\$	0,00\$	349.189,42\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	30.332,94\$	0,00\$	0,00\$	30.332,94\$
(F) Montant net (D - E)	318.856,48\$	0,00\$	0,00\$	318.856,48\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général	Assemblée du: <u>2 MARS 2016</u>
Article de l'ordre du jour numéro: <u>12.3</u>	Résolution numéro: <u>CA-2016-053</u>

Recommandation Modifications au projet pilote de forfait touristique incluant le transport collectif

Dans le cadre du projet pilote d'intégration du transport collectif dans un forfait touristique:

- Autoriser l'inclusion d'un titre 3 jours dans un forfait touristique de 48H à un tarif correspondant à 50% de la moyenne du tarif 1 jour et du tarif 3 jours.
- Autoriser la prolongation du projet pilote jusqu'au 31 mars 2017.

Autoriser la direction exécutive Affaires juridiques à rédiger une entente avec La Vitrine Culturelle en des termes substantiellement conformes à ceux énoncés à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 0,00 \$ -

D.E. responsable: Expérience client et activ. commerciales	D.E. responsable:
Nom: Michel Lafrance	Nom
Titre: Directeur exécutif	Titre
Date: <u>15 Février 2016.</u>	Date:
Signature:	Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Le CA a autorisé en mai 2015 une entente avec la Vitrine Culturelle pour un projet pilote d'un an visant l'intégration du transport collectif dans un forfait touristique, en collaboration avec Tourisme Montréal. L'entente prévoit des tarifs préférentiels consistant en un rabais de 50% sur le tarif du titre 1 jour 24H, et la création d'un laissez-passer 4 jours consécutifs vendu à un tarif correspondant à 50% du tarif du titre 3 jours.

Le Passeport MTL et son édition culturelle furent lancés le 22 juin et le 10 septembre 2015 respectivement. Afin de mieux répondre aux besoins exprimés par la clientèle visée, les partenaires de la STM, La Vitrine et Tourisme Montréal, souhaitent apporter des modifications à leurs forfaits en prévision de la saison touristique 2016. Ceci requiert un ajustement aux produits STM offerts et une prolongation du pilote pour permettre le déploiement des efforts de mise en marché pendant une saison touristique complète.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12/02/2016	GED:
<small>CLIQUER POUR METTRE À JOUR</small>	

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Modifications au projet pilote de forfait touristique incluant le transport collectif

Démarche, solution proposée et conclusion

Le Passeport MTL vise à mettre en valeur les attraits de Montréal sur le marché international afin de maximiser les retombées touristiques et économiques pour Montréal.

Ce projet conçu, en collaboration avec nos partenaires, est stratégique pour la STM: il permet de rejoindre davantage de touristes, contribue à améliorer l'accueil à Montréal, et encourage la vente de titres additionnels à tarif régulier à des touristes ayant apprivoisé notre réseau via le Passeport MTL et séjournant au-delà de la période de validité de leur forfait.

La Vitrine et Tourisme Montréal souhaitant remplacer le forfait 24H par un forfait 48H à la prochaine saison touristique, la STM permettra à la Vitrine de charger sur les puces autocollantes fournies un titre 3 jours plutôt que le titre 1 jour, considérant que le système OPUS ne permet pas pour l'instant de paramétrer un titre 48H. La communication concernant le titre 3 jours portera toutefois sur la période de validité du Passeport MTL, qui donnera accès aux attraits pendant 48H.

Le titre 3 jours sera inclus dans le forfait 48H au tarif préférentiel correspondant dans ce cas à 50% du tarif moyen des titres 1 jour (10\$) et 3 jours (18\$), soit 7\$ selon les tarifs en vigueur. Tel que prévu à l'origine du pilote, le tarif préférentiel alloué sera révisé après le bilan du projet pilote dans l'éventualité d'une reconduction de l'entente en prenant en compte l'utilisation réelle observée.

La valeur du rabais accordé est estimée à 48,000\$ pour des ventes de 6000 titres de transport.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 05 02 2016
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Selon la politique corporative de développement durable (PC 1.13):

Poursuivre ses efforts pour offrir des services de transport collectif fiables, sécuritaires, rapides et accessibles à toute la population.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Division stratégie marketing et développement de marchés

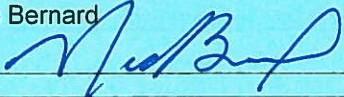
Nom: Yannick Maher

Titre: Conseiller corporatif - chef de produits

Service: Direction Marketing, Communications et Affaires publiques

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 12 fév. 2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Modifications au projet pilote de forfait touristique incluant le transport collectif

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM 2036 à JJ MM 2036
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Trésorier: Linda Lem

Disponibilité des fonds ?

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 124

Assemblée du: 2 MARS 2016
Résolution numéro: CA-2016-054

Recommandation STM-5268-01-16-36

D'AUTORISER l'exercice de la deuxième option de renouvellement de la convention de bail intervenue le 28 février 2012 entre la Société de transport de Montréal et Place Dupuis Commercial Trust (représentée par son mandataire Busac Inc.), pour la location des locaux situés au 800 De Maisonneuve Est, Montréal, les suites 802 et 1000, d'une superficie locative totale de 18 452 pieds carrés, pour un terme d'un (1) an, débutant le 1^{er} avril 2016 et se terminant le 31 mars 2017, pour un montant de 541 459,64 \$ plus les taxes de 81 083,58 \$, pour un montant maximum de 622 543,22 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de la convention de bail, du premier et du deuxième amendement;

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire au montant de 18 452,00 \$, plus les taxes de 2 763,18 \$, pour un montant maximum de 21 215,18 \$ toutes taxes incluses, pour des frais accessoires non prévus au bail, pour des services devant être effectués par le bailleur, pour une période d'une (1) année, à partir du le 1^{er} avril 2016 jusqu'au 31 mars 2017, le tout assujéti à la politique de gestion PG 1.02.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 643.758,41 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Bus

Nom: Renée Amilcar

Titre: Directrice exécutive

Date: 1 mars 2016

Signature:

D.E. responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Les espaces de bureaux de la suite 1000 sont occupés par le personnel de la Direction logistique et planifications organisationnelle, 34 postes, le personnel de la Direction opération centre de transport et réseau, 7 postes, le personnel de la Section planification opérationnelle assignations, 13 postes, pour un total de 54 postes à cet étage.

Les bureaux de la suite 802 sont occupés par le personnel de la Division études techniques, 18 postes. Les espaces sont pourvus notamment de salles de rencontre, d'une salle de listes, de cafétérias et autres locaux.

L'ensemble des locaux sont toujours requis pour la bonne marche des activités des services en place.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 22/01/2016

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5268-01-16-36

Titre: Renouvellement du bail avec Place Dupuis Commercial Trust

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM a autorisé une première location de locaux à la Place Dupuis dans la suite 802 en septembre 2009, pour une superficie de 3 197 pieds carrés afin de pallier au manque d'espace de bureaux pour les employés de la Division études techniques. La suite 802 a été agrandie en 2011 à 4 317 pieds carrés pour y installer des employés additionnels de la Division études techniques.

En décembre 2011, la STM a autorisé un bail (résolution CA-2011-417) pour la location de locaux à la Place Dupuis dans la suite 1000, soit 14 135 pieds carrés, pour les besoins occasionnés par le réaménagement du 2000 Berri pour le personnel d'ingénierie et de support dans le cadre du projet de la Commande centralisée du métro. Le bail combine la location de la suite 802 et de la suite 1000 pour un total de 18 452 pieds carrés.

Le bail initial autorisé pour un terme de trois (3) ans comporte deux (2) options de renouvellement. La première a été exercée le 1er octobre 2014 (résolution CA-2014-228) et se termine le 31 mars prochain. La deuxième et dernière option fait l'objet de la présente recommandation.

Compte tenu que les besoins en espaces de bureaux pour ces locaux sont confirmés par les directions responsables et que la STM ne dispose d'aucune disponibilité de locaux adéquats qui pourraient permettre d'y aménager les occupants, il est recommandé d'exercer la deuxième et dernière option de renouvellement prévue au bail.

Le loyer de base demeure le même que pour le bail en cours soit 14,00 \$ le pied carré par année.

Pour le loyer additionnel, le montant est de 15,23 \$ le pied carré par année, fixé pour 2016. Pour 2017, le montant pour le loyer additionnel doit prévoir une augmentation, laquelle est fixée à 3 %.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

En accord avec le Chantier 5 du plan de développement 20/20 visant à réduire l'empreinte écologique de la STM, l'entente comporte les avantages suivants ;

L'édifice du 800 De Maisonneuve Est a obtenu la certification "BOMA BEST OR",

L'édifice est localisé à proximité du transport collectif,

L'édifice facilite l'utilisation du transport par vélo de ses occupants,

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Approvisionnement exploitation

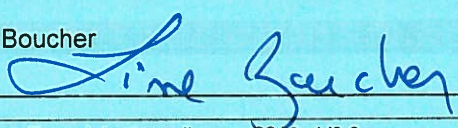
Nom: Robin Bouffard

Titre: Administrateur immobilier

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 15/02/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5268-01-16-36

Titre: Renouvellement du bail avec Place Dupuis Commercial Trust

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication

Contrat : Bail entre la STM et Place Dupuis Commercial Trust

Résolution : CA-2011-417

Montant autorisé TTI : 2 607 876,86 \$

Période couverte par l'autorisation : 1er avril 2012 au 31 mars 2015

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Contrat : Amendement au bail (premier renouvellement)

Résolution : CA-2014-228

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 670 612,07 \$

Période couverte par l'autorisation : 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016

Nature de l'autorisation : Première option

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5268-01-16-36

Titre: Renouvellement du bail avec Place Dupuis Commercial Trust

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	97408			
Compte	573110			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	643.758,41\$			643.758,41

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 04 2016 à 31 03 2017
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	418.352,97\$	141.558,67 \$		559.911,64\$
(B) TPS	20.917,65\$	7.077,93\$	0,00\$	27.995,58\$
(C) TVQ	41.730,71\$	14.120,48\$	0,00\$	55.851,19\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	481.001,33\$	162.757,08\$	0,00\$	643.758,41\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	41.783,00\$	14.138,17\$	0,00\$	55.921,17\$
(F) Montant net (D - E)	439.218,33\$	148.618,91\$	0,00\$	587.837,24\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

125

Assemblée du:

2 Mars 2016

Résolution numéro:

CA-2016-055

Recommandation STM-5270-01-16-36

D'AUTORISER un premier amendement au bail entre la Société de transport de Montréal (ci-après "STM") et Place Dupuis Commercial Trust représenté par son mandataire Busac Inc., pour la location d'espace de bureaux additionnels aménagés situés au 800 De Maisonneuve Est à Montréal, la suite 1200, d'une superficie de 14 135 pieds carrés, pour un terme de deux (2) ans et six (6) mois, débutant le 1^{er} juin 2016 et se terminant le 30 novembre 2018, pour un montant de 1 092 556,82 \$, plus les taxes de 163 610,38 \$, pour un montant total de 1 256 167,20 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire au montant de 35 335,00 \$, plus les taxes de 5 291,42 \$, pour un montant maximum de 40 626,42 \$ toutes taxes incluses, pour des frais accessoires non prévus au bail, pour des services devant être effectués par le bailleur, pour une période de deux (2) ans et six (6) mois, débutant le 1^{er} juin 2016 et se terminant le 30 novembre 2018, le tout assujéti à la politique de gestion PG 1.02.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

1.296.793,62 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Ingénierie, infrastr. et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/02/15

Signature:

D.E. responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La Direction du projet de réfection du 2000 Berri en collaboration avec les services occupants de l'immeuble, ont révisé les paramètres de mise en œuvre du chantier pour la réalisation des travaux du bâtiment. Devant l'obligation de maintenir des conditions d'occupation conformes aux exigences prévues par les normes et pratiques, et devant la nécessité d'établir des contraintes importantes pour les entrepreneurs, la relocalisation du personnel a été envisagée.

Ainsi, la direction du projet a comparé les risques et délais qu'occasionnent une cohabitation du groupe des 75 employés prévu demeurer dans l'édifice en périphérie des zones de chantier, et le coût d'une relocalisation à l'extérieur. Les résultats montrent que les avantages que procure la relocalisation du personnel sont suffisamment importants pour recommander la location de locaux additionnels pour le bénéfice du projet.

Compte tenu qu'il est possible de louer un étage additionnel dans l'immeuble du 800 De Maisonneuve Est, la Direction du projet souhaite ajouter l'espace additionnel aux espaces déjà loués pour le même terme et conditions afin d'y relocaliser les 75 employés concernés.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 10/02/2016

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5270-01-16-36

Titre: Amendement au bail avec Place Dupuis Commercial Trust, la suite 1200

Démarche, solution proposée et conclusion

Le projet "Réfection du 2000 Berri" comporte une phase qui consiste à la mise en place de mesures transitoires. Ces mesures sont expliquées dans l'étude de faisabilité acceptée par le Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) lors de la présentation d'avril 2015, de même que dans le sommaire décisionnel du règlement d'emprunt faisant partie de la recommandation acceptée au conseil d'administration du 8 juillet 2015. Les mesures transitoires impliquent particulièrement de louer des locaux au 800 De Maisonneuve Est, telle que l'offre de location négociée, acceptée par le gestionnaire de l'immeuble Busac Inc, le 8 mai 2015.

Ainsi, au conseil d'administration de décembre dernier la STM a autorisé la location des espaces de bureaux (résolution 2015-362) au 800 De Maisonneuve Est, pour les étages 14^e, 15^e, 16^e et 21^e d'une superficie de 42 405 pieds carrés, pour les besoins du projet.

Compte tenu de la décision de la direction du projet de procéder à la relocalisation de 75 postes supplémentaires, il a été possible d'obtenir une offre de location pour un étage additionnel adjacent aux locaux faisant l'objet du bail initial. Le 12^e étage (la suite 1200) est complètement aménagée et dispose de plus de 75 postes de travail.

L'espace additionnel est de 14 135 pieds carrés, négocié aux mêmes conditions et pour le même terme que le bail initial. Le loyer de base est de 13,75 \$ le pied carré par année pour la durée du terme. Le loyer additionnel est de 15,23 \$ le pied carré par année avec une prévision d'augmentation annuelle de 3%. Pour les deux (2) ans et six (6) mois du bail, le coût total du loyer est de 1 042 566,82 \$ (avant taxes).

Afin de procéder à des aménagements mineurs des locaux, une enveloppe d'un montant de 50 000,00 \$ (avant taxes) est requise. Ces travaux seront réalisés par le bailleur.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: 14 04 2015
JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:
JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

En accord avec le Chantier 5 du plan de développement 20/20 visant à réduire l'empreinte écologique de la STM, l'entente comporte les avantages suivant ;

L'édifice du 800 De Maisonneuve Est, à obtenu la certification "BOMA BEST OR",

L'édifice est localisé à proximité du transport collectif,

L'édifice facilite l'utilisation du transport par vélo de ses occupants,

La STM favorise la ré-utilisation de mobilier existant dans le projet,

La STM favorise la conservation des aménagements existants des bureaux et limite les travaux de construction.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Approvisionnement exploitation

Nom: Robin Bouffard

Titre: Administrateur immobilier

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 15/02/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5270-01-16-36
Titre: Amendement au bail avec Place Dupuis Comercial Trust, la suite 1200

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication

Contrat : Bail entre la STM et Place Dupuis Commercial Trust
Résolution : CA-2015-362
Montant autorisé TTI : 6 210 008,93 \$
Période couverte par l'autorisation : 1er juin 2016 au 31 mai 2024
Nature de l'autorisation : Contrat de base

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5270-01-16-36

Titre: Amendement au bail avec Place Dupuis Commercial Trust, la suite 1200

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	573110			
Ordre interne	299722			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-158			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.296.793,62\$			1.296.793,62

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 06 2016 à 30 11 2018
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	297.197,01\$	430.224,58 \$	400.470,23\$	1.127.891,82\$
(B) TPS	14.859,85\$	21.511,23\$	20.023,51\$	56.394,59\$
(C) TVQ	29.645,40\$	42.914,90\$	39.946,91\$	112.507,21\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	341.702,26\$	494.650,71\$	460.440,65\$	1.296.793,62\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	29.682,55\$	42.968,68\$	39.996,96\$	112.648,19\$
(F) Montant net (D - E)	312.019,71\$	451.682,03\$	420.443,69\$	1.184.145,43\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention: Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien Exploitation et Projets de la direction Budget et Investissements, le projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme SOFIL. Cette qualification devra être confirmée par le MTQ. Les dépenses seront analysées quant à leur admissibilité compte tenu de la nature des travaux à réaliser. Une demande de subvention finale sera déposée sous peu.

Financement: Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-158 correspondant à la réfection du 2000 Berri dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 8 juillet 2015 (CA-2015-214) et par le MAMOT le 19 novembre 2015 (AM 283827).

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

12.4

Assemblée du:

2 MARS 2016

Résolution numéro:

CA-2016-054

Recommandation STM-5269-01-16-36

D'AUTORISER la conclusion d'un bail entre la Société de transport de Montréal (ci-après "STM") et Place Dupuis Commercial Trust représenté par son mandataire Busac Inc., pour la location d'espace de bureaux aménagés situés au 800 De Maisonneuve Est à Montréal, la suite 2101, d'une superficie de 6 593 pieds carrés, pour un terme de un (1) an, débutant le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2017, pour un montant de 254 309,65 \$, plus les taxes de 38 082,86 \$, pour un montant total de 292 392,51 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire au montant de 6 593,00 \$, plus les taxes de 987,30 \$, pour un montant maximum de 7 580,30 \$ toutes taxes incluses, pour des frais accessoires non prévus au bail, pour des services devant être effectués par le bailleur, pour une période d'une (1) année, à partir du le 1^{er} octobre 2016 jusqu'au 30 septembre 2017, le tout assujéti à la politique de gestion PG 1.02.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

299.972,83 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Ressources humaines et serv. partagés

D.E. responsable: S/O

Nom: Alain Brière

Nom S/O

Titre: Directeur exécutif

Titre S/O

Date: _____ 16/2/2016

Date: _____

Signature: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

[Signature]

Exposé du besoin

Dans le cadre du projet Vision Chaîne d'approvisionnement et RDA, la STM va mettre en place une équipe de professionnels qui seront mandatés à concevoir et mettre en œuvre les solutions performantes et évolutives pour supporter les processus de la chaîne d'approvisionnement et de production.

Les démarches sont en cours pour sélectionner un partenaire en intégration de solution en technologie de l'information qui accompagnera la STM durant la définition et la réalisation de ce projet. L'équipe de projet est estimée à environ 30 ressources.

Conséquemment, des locaux sont requis pour l'installation de l'équipe de projet pour le 1^{er} octobre 2016.

Les locaux proposés dans l'immeuble du 800 De Maisonneuve Est, la suite 2101, rencontrent les exigences de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 27/01/2016

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5269-01-16-36
Titre: Nouveau bail avec Place Dupuis Commercial Trust, la suite 2102

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM occupe déjà un local au 21^e étage de la Place Dupuis, le local 2100. L'espace résiduel de l'étage offre une possibilité intéressante d'aménagement pour les besoins du projet Vision. Le plan préparé par l'aménagiste permet l'installation des 24 postes de travail ainsi que de 5 bureaux fermés tels que demandés. Le blocage permet aussi l'aménagement d'une salle de rencontre et d'un coin-repas.

Comme la STM occupe d'autres espaces de bureaux dans l'immeuble de la Place Dupuis, il y a des avantages à louer de nouveaux espaces dans cet immeuble. En effet, il y a possibilité de partager des salles de rencontres et des postes de travail libres temporairement.

L'entente proposée est pour une année, avec une option pour quatre (4) années additionnelles. Ceci va permettre la présentation du projet Vision à la porte 2 du comité GPP avant d'exercer l'option le cas échéant. Dans cette éventualité, une nouvelle recommandation sera présentée au conseil d'administration de la STM.

Les locaux sont livrés clé en main avec tous les aménagements tels que requis par la STM. La part des travaux à la charge de la STM est de 72 523,00 \$ (avant taxes), le montant est inclus dans la présente recommandation.

Le loyer de base négocié est de 12,00 \$ le pied carré/année, pour l'année du bail. Le loyer de base pour les deux (2) premières années de l'option est de 12,25 \$ le pied carré/année et de 12,50 \$ le pied carré/année pour les deux (2) dernières années.

Pour le loyer additionnel, le montant est de 15,23 \$ le pied carré/année, fixé pour 2016. Pour 2017 et les années suivantes, le montant estimé pour le loyer additionnel est indexé de 3 % annuellement.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: GPP – porte 1	Date: 02 10 2014
	JJ MM AAAA
Comité: Comité suivi des actifs	Date: 21 05 2015
	JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

En accord avec le Chantier 5 du plan de développement 20/20 visant à réduire l'empreinte écologique de la STM, l'entente comporte les avantages suivants :

L'édifice du 800 De Maisonneuve Est, a obtenu la certification "BOMA BEST OR",
L'édifice est localisé à proximité du transport collectif,
L'édifice facilite l'utilisation du transport par vélo de ses occupants.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Approvisionnement exploitation

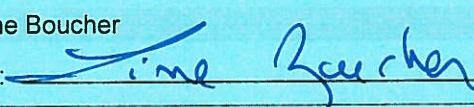
Nom: Robin Bouffard

Titre: Administrateur immobilier

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 15/02/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5269-01-16-36
Titre: Nouveau bail avec Place Dupuis Commercial Trust, la suite 2102

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	573110			
Ordre interne	933424			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	299.972,83\$			299.972,83

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 10 2016 à 30 09 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	119.053,10\$	141.849,55 \$		260.902,65\$
(B) TPS	5.952,66\$	7.092,48\$	0,00\$	13.045,14\$
(C) TVQ	11.875,55\$	14.149,49\$	0,00\$	26.025,04\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	136.881,31\$	163.091,52\$	0,00\$	299.972,83\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	11.890,43\$	14.167,22\$	0,00\$	26.057,65\$
(F) Montant net (D – E)	124.990,88\$	148.924,30\$	0,00\$	273.915,18\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Le dossier est présentement en évaluation par la Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements, afin de déterminer si ce projet peut être classé comme admissible ou non à une subvention selon les modalités du programme PAGTCP ou SOFIL, en réponse aux caractéristiques décrites à la section 3.2.3 Projets présentant un caractère innovateur sur le plan technologique.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: 

Disponibilité des fonds ?

Date: 29/2/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 127

Assemblée du: 2 Mars 2014

Résolution numéro: CA-2014-057

Recommandation STM-5267-01-16-36

D'AUTORISER l'amendement prévoyant le renouvellement d'un bail entre la Société de transport de Montréal (ci-après "STM") et Fonds de placement immobilier Cominar Inc., pour la location d'espace de bureaux aménagés situés aux 255 Crémazie Est, le local 090, à Montréal, d'une superficie de 1 164 pieds carrés, pour un terme de deux (2) ans et neuf (9) mois, débutant le 1^{er} avril 2016 et se terminant le 31 décembre 2018, pour un montant de 85 770,94 \$ plus les taxes de 12 844,20 \$, pour un montant total de 98 615,14 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire au montant de 3 880,00 \$, plus les taxes de 581,03 \$, pour un montant maximum de 4 461,03 \$ toutes taxes incluses, pour des frais accessoires non prévus au bail, les services devant être donnés par le bailleur, pour une période de deux (2) ans et neuf (9) mois, à partir du 1^{er} avril 2016 jusqu'au 31 décembre 2018, le tout assujéti à la politique de gestion PG 1.02.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 103.076,17 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Ressources humaines et serv. partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 17/2/2014

Signature:

D.E. responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La Division formation requiert deux salles de cours pour les besoins en formation pour les employés du Plateau Youville.

Le local 090 du 255 Crémazie Est est loué à cette fin depuis avril 2012. La localisation à proximité du Plateau Youville est essentielle afin de limiter le temps de déplacement des employés. Le local est requis jusqu'à la livraison des installations de formation dans le bâtiment Crémazie prévu pour 2018.

La Direction des ressources humaines a confirmé le besoin pour le terme de deux (2) ans et neuf (9) mois.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 11/01/2016

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED: _____

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5267-01-16-36 (Renouvellement)
Titre: Bail de location avec Fonds de placement immobilier Cominar

Démarche, solution proposée et conclusion

En octobre 2011, les locaux de la mezzanine PR (petites révisions) utilisés pour la formation des employés du Plateau Youville ont été réaménagés. Selon la planification du projet MPM-10, les espaces ont été alloués pour les besoins du Service entretien mineur métro en prévision de l'arrivée des nouvelles voitures de métro.

Le local 090 du 255 Crémazie Est a été loué en avril 2012 pour un terme de deux (2) ans. Le local a été aménagé de façon à fournir les deux salles requises. En avril 2014 le bail a été renouvelé (résolution CA-2014-060) pour deux années additionnelles.

Éventuellement, la construction du nouveau complexe Crémazie va regrouper les Services de la formation de la STM et ainsi permettre de combler le besoin en salles sur le Plateau Youville. Le local en location ne sera alors plus requis.

Le local 090 du 255 Crémazie Est d'une superficie de 1 164 pieds carrés rencontre les exigences précisées par le Service de la formation.

Historique d'adjudication

Résolution : DG-12-083
Montant autorisé TTI : 76 192,49 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2014
Nature de l'autorisation : Bail de location d'espace de bureaux.

Résolution : CA-2014-060
Montant autorisé TTI : 71 263,11\$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2016
Nature de l'autorisation : Bail de location d'espace de bureaux.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O	Date: JJ MM AAAA
Comité: S/O	Date: JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Approvisionnement exploitation

Nom: Robin Bouffard Titre: Administrateur immobilier

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher Titre: Directrice

Signature: _____ Date: _____

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5267-01-16-36 (Renouvellement)

Titre: Bail de location avec Fonds de placement Immobilier Cominar

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Coût du bail

Loyer de base : 12,26 \$ / pied carré (avant taxes) (pour le terme);

Loyer additionnel : 14,07 \$ / pied carré (avant taxes) (avec prévision d'augmentation annuelle de 3 %);

Terme pour le local 090: Du 1^{er} avril 2016 au 31 décembre 2018;

Loyer total 2016: 22 986,09 \$ (avant taxes);

Loyer total 2017: 31 139,34 \$ (avant taxes);

Loyer total 2018: 31 645,51 \$ (avant taxes).

Il est avantageux pour la STM de poursuivre la location dans cet immeuble compte tenu qu'il y a peu d'offre de location pour des locaux à proximité des installations du Plateau Youville. Aussi, l'immeuble est déjà desservi par une fibre réseau installée pour les besoins du local 045 loué par la STM. Le loyer négocié est dans la moyenne des taux de cette catégorie d'immeuble.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5267-01-16-36 (Renouvellement)
Titre: Bail de location avec Fonds de placement immobilier Cominar

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	97416			
Compte	573110			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	103.076,17\$			103.076,17

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 04 2016 à 31 12 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	24.538,09\$	32.303,34 \$	32.809,51\$	89.650,94\$
(B) TPS	1.226,90\$	1.615,17\$	1.640,48\$	4.482,55\$
(C) TVQ	2.447,67\$	3.222,26\$	3.272,75\$	8.942,68\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	28.212,66\$	37.140,77\$	37.722,74\$	103.076,17\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	2.450,74\$	3.226,30\$	3.276,85\$	8.953,89\$
(F) Montant net (D - E)	25.761,92\$	33.914,47\$	34.445,89\$	94.122,28\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 1/3/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.1

Assemblée du: 2 MARS 2016

Résolution numéro: CA-2016-058

Recommandation STM-5243-01-16-40

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Services professionnels de surveillance, de synthèse et d'analyse des médias imprimés et électroniques ».

- | | |
|---|----------------|
| - Organisation, structure et expérience de la firme | 30 points |
| - Qualité des rapports d'analyse et de synthèse | 30 points |
| - Stratégie de surveillance des médias sociaux | 30 points |
| - Qualité de la revue de presse et des médias électroniques | 10 points /100 |

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: EXP. CLIENTS ET ACT. COMM.

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 5 février 2016

Signature:

D.E. responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La STM aspire à l'amélioration continue de son image publique et désire être informée de ce qui est écrit, dit, publié et diffusé à son sujet. La surveillance, la synthèse et l'analyse de toutes ces informations permet à la STM de mesurer la perception du public et de réagir promptement à tout événement ou crise médiatique. La revue de la presse écrite et le résumé des médias électroniques constituent des outils de gestion des plus utiles et appréciés. Ces outils permettent à la STM de mesurer la satisfaction de sa clientèle, de saisir les tendances globales du milieu du transport et de mieux planifier ses orientations, communications et stratégies d'affaires publiques.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5243-01-16-40 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels de surveillance, de synthèse et d'analyse des médias imprimés et électroniques

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Les parties prenantes sont essentielles au succès des initiatives et permettent à la STM de mieux cerner leurs préoccupations et leurs besoins. Elle peut ainsi mieux répondre à leurs attentes, dans la mesure de ses moyens (Chantier 10 - engager nos parties prenantes du plan de développement durable 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Yves Desmarais

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature

Date:

5/2/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5243-01-16-40 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels de surveillance, de synthèse et d'analyse des médias imprimés et électroniques

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

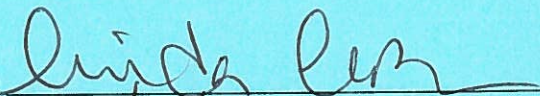
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **29/2/2016**

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

13.2

Assemblée du:

2 MARS 2016

Résolution numéro:

CA-2016-059

Recommandation STM-5266-01-16-83

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « 2000 Berri - Travaux de démolition et reconstruction de façades ».

- Expérience pertinente du soumissionnaire « 20 »
- Stratégie de mise en oeuvre du soumissionnaire « 30 »
- Compétence et expérience du chargé de projets « 25 »
- Compétence et expérience du surintendant et de l'équipe « 25 »

/100

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

 Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: ING., INFRAS. & PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/02/10

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Les travaux de démolition et de reconstruction des façades du 2000 Berri consistent à l'enlèvement complet des murs extérieurs et la fenestration sur les 4 façades de l'édifice, l'enlèvement des plafonds, de la distribution électrique et la distribution d'air en fonction des relevés sur place sur les 7 étages du bâtiment ainsi que l'enlèvement d'amiante aux endroits identifiés. De plus, à ce contrat sont inclus les travaux de reconstruction d'un nouveau mur extérieur préfabriqué à haute performance énergétique.

 Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5266-01-16-83 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : 2000 Berri - Travaux de démolition et reconstruction des façades

Démarche, solution proposée et conclusion

Le contrat présente des enjeux importants qui justifient le choix d'utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres.

L'entrepreneur devra démontrer son expérience d'entreprise ainsi que la compétence et l'expérience de ses ressources (chargé de projet, surintendant...) en lien avec les exigences mentionnées ci-haut. Il devra également démontrer sa stratégie de mise en œuvre adaptée aux conditions particulières de réalisation des travaux.

Un entrepreneur qualifié et possédant l'expertise pertinente aux besoins du livrable est essentiel pour l'exécution de ces travaux.

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01) (ci-après LSTC). Même si les contrats concernant des travaux de construction ne sont pas visés par les modalités prévues à l'article 96.1 de la LSTC, ce même article prévoit que la STM peut choisir d'utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres dont l'établissement et le fonctionnement respectent les règles prévues à l'article 96.1 de la LSTC .

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: 13 04 2015
JJ MM AAAA

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 19 06 2015
JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Sarah Bédard Giulione

Titre:

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre:

Signature: 

Date: 9/2/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5266-01-16-83 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : 2000 Berri - Travaux de démolition et reconstruction des façades

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5266-01-16-83 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : 2000 Berri - Travaux de démolition et reconstruction des façades

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention: Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien Exploitation et Projets de la direction Budget et Investissements, le projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme SOFIL. Cette qualification devra être confirmée par le MTQ. Les dépenses seront analysées quant à leur admissibilité compte tenu de la nature des travaux à réaliser. Une demande de subvention finale sera déposée sous peu.

Financement: Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-158 correspondant à la réfection du 2000 Berri dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 8 juillet 2015 (CA-2015-214) et par le MAMOT le 19 novembre 2015 (AM 283827).

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **29/2/2016**

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.3

Assemblée du: 2 MARS 2016

Résolution numéro: CA-2016-060

Recommandation STM-5326-02-16-64, STM-5334-02-16-21, STM-5333-02-16-31 et STM-5337-02-16-82

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-dessous énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré aux documents des quatre (4) appels d'offres publics ci-après mentionnés.

Critères :

- Expérience pertinente de la firme « 25 points »
- Compréhension du mandat « 15 points »
- Méthodologie de travail « 30 points »
- Qualification, expérience et disponibilité des membres de l'équipe proposée « 30 points » / 100

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 0,00 \$ -

D.E. responsable: ING., INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: _____

Signature: _____

D.E. responsable:

Nom S.O.

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin

Des services professionnels sont requis pour supporter les services d'estimation internes de la STM présents aux Bureaux de projets Équipement fixes Métro, Infrastructures Métro et MPM-10 ainsi qu'aux projets majeurs Vendôme, Garage Côte-Vertu et Crémazie. De plus, les divisions Ingénierie Infrastructures et Études techniques ont des besoins en estimation pour des projets de réfection et de mise aux normes des infrastructures, des équipements fixes et du matériel roulant. Un système de pondération et d'évaluation des offres ainsi qu'un comité de sélection doivent donc être autorisés. Ces services d'estimation peuvent être requis pour les activités suivantes :

- Étude de préféabilité;
- Estimation au cours de la préparation des plans et devis;
- Estimation de contrôle en période d'appel d'offres;
- Rapport d'analyse des écarts entre l'estimation de contrôle et la valeur des soumissions;
- Estimation lors des modifications en cours de contrat et pour l'évaluation de demandes de compensation d'entrepreneur.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 08/02/2016

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appels d'offres STM-5326-02-16-64, STM-5334-02-16-21, STM-5333-02-16-31 et STM-5337-02-16-82
Titre : Approbation de la grille d'évaluation et des membres du comité de sélection pour les services professionnels en estimation de projets et de contrats

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Appels d'offres :

Les quatre (4) appels d'offres visés par la présente grille sont les suivants :

- Appel d'offres n° STM-5326-02-16-64 - Services professionnels en estimation de projets et contrats - Bureau de projets Infrastructures Métro, divisions Études techniques et Ingénierie Infrastructures

- Appel d'offres n° STM-5334-02-16-21 - Services professionnels en estimation de projets et contrats - Bureau de projets Équipements fixes Métro

- Appel d'offres n° STM-5333-02-16-31 - Services professionnels en estimation de projets et contrats - Bureau de projet MPM-10 et Projet Garage Côte-Vertu

- Appel d'offres n° STM-5337-02-16-82 - Services professionnels en estimation de projets et contrats - Projet Crémazie

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions figurent aux notes complémentaires de la présente recommandation, lesquelles demeurent confidentielles jusqu'à l'adjudication du contrat.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Ces services sont requis pour une période minimale de trois (3) ans (à laquelle peut s'ajouter deux (2) périodes de renouvellement d'une année chacune).

Par souci d'efficacité, la même grille d'évaluation sera utilisée pour les quatre (4) appels d'offres requis pour ce type de services professionnels.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appels d'offres STM-5326-02-16-64, STM-5334-02-16-21, STM-5333-02-16-31 et STM-5337-02-16-82
Titre : Approbation de la grille d'évaluation et des membres du comité de sélection pour les services professionnels en estimation de projets et de contrats

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères énumérés à la rubrique « Recommandation ». L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Quatre (4) appels d'offres publics sont lancés simultanément afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres. Cette évaluation permettra de valider la compréhension du mandat, l'expertise de la firme, les compétences des soumissionnaires et de leurs équipes et, plus particulièrement, la méthodologie, la qualification et l'expérience des membres de l'équipe. La ventilation des critères d'évaluation sera incluse dans les documents d'appels d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70 verront leur enveloppe contenant le prix retournée sans avoir été ouverte.

Pour chacun des quatre (4) appels d'offres, le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.

Date:

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT-PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Valérie Comeau

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 22/02/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appels d'offres STM-5326-02-16-64, STM-5334-02-16-21, STM-5333-02-16-31 et STM-5337-02-16-82
 Titre : Approbation de la grille d'évaluation et des membres du comité de sélection pour les services professionnels en estimation de projets et de contrats

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **29/2/2014**

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.4

Assemblée du: 2 MARS 2016

Résolution numéro: CA-2016-061

Recommandation STM-5340-02-16-28

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres sur invitation intitulé « Services professionnels en analyse de la valeur pour le projet Vendôme ».

- « Expérience et réalisation de la firme »	15
- « Formation et expérience du chargé de projets »	25
- « Formation et expérience de l'équipe projets »	20
- « Méthodologie proposée »	20
- « Compétences spécifiques relationnelles »	20
	/100

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

D.E. responsable: ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

D.E. responsable: S.O.

Nom: François Chamberland

Nom S.O.

Titre: Directeur exécutif

Titre S.O.

Date: 2016/02/19

Date: _____

Signature: [Signature]

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: [Signature]

Exposé du besoin

Dans le cadre du projet de construction d'un nouvel édicule à la station de métro Vendôme et d'un lien piétonnier jusqu'au CUSM, des services professionnels sont requis pour l'analyse de la valeur du projet. Les composantes du projet sont optimisées de manière à satisfaire le besoin identifié au juste coût, ce qui maximise les chances de respecter le budget imparti. Un système de pondération et d'évaluation des offres ainsi qu'un comité de sélection doivent donc être autorisés.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres sur invitation STM-5340-02-16-28 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en analyse de la valeur pour le projet Vendôme

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres sur invitation sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) porte 1

Date: 14 06 2012
JJ MM AAAA

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) porte 2

Date: 13 11 2015
JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

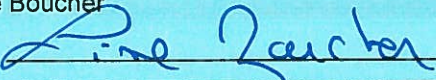
Nom: Philippe Gamelin

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres sur invitation STM-5340-02-16-28 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
 Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en analyse de la valeur pour le projet Vendôme

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **29/2/2016**